

REPOBLIKAN'I MADASIKARA
Fahafahana - Tanindrazana - Fahamarinana

MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

PROJET MADIO

L'EMPLOI, LE CHOMAGE ET LES CONDITIONS D'ACTIVITE
DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête emploi 1998.

Premier trimestre 1998

Juillet 1998

MADIO (MAdagascar-Dial-Instat-Orstom) est un projet chargé d'apporter aux autorités malgaches un appui à la réflexion macroéconomique. Une partie de ses travaux s'inscrit dans le cadre de la réhabilitation de l'appareil statistique national. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Orstom et le Ministère français de la Coopération, pour une durée de quatre ans (1994-1998). Il est basé dans les locaux de la Direction Générale de l'Instat à Antananarivo.

Adresse :

Projet MADIO, Institut National de la Statistique, Bureau 308
B.P. 485, Anosy - Antananarivo 101, Madagascar
Tel : 22 258-32, 22 274-18, 645-84 ; Fax : 22 332-50

AVANT-PROPOS

Les résultats d'enquêtes présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

1.- Un double objectif : l'analyse du fonctionnement du marché du travail et le suivi des conditions d'activité des ménages.

Depuis quelques années, Madagascar s'est engagé dans un double processus de transition : transition économique vers l'économie de marché, transition politique vers la démocratie représentative. Le suivi en temps réel de la situation économique est un impératif pour mesurer l'impact des réformes et procéder aux ajustements le cas échéant. La modernisation de Madagascar ne peut faire l'économie d'un passage à la société de l'information, accessible à tous les citoyens.

Dans ce contexte, le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du Ministère des Finances et de l'Economie, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du marché du travail à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates.

La série d'enquêtes réalisées par le projet MADIO vise à permettre le suivi des conditions d'activité des ménages et du fonctionnement du marché du travail dans le temps. En effet, dans un pays où le facteur le plus abondant est justement le travail, et où le principal objectif de la politique économique est la réduction de la pauvreté, alors même que l'immense majorité des pauvres tirent leurs revenus du travail, il était paradoxal qu'aucun dispositif pérenne de suivi dans ce domaine ne soit intégré dans le système national d'informations statistiques. L'enquête dont nous présentons ici les résultats se propose de combler cette lacune, en se limitant dans un premier temps au marché du travail de la capitale.

En 1995, le projet MADIO réalisait et publiait une première série de trois enquêtes, tirée de la méthodologie de l'enquête 1-2-3, portant respectivement sur le marché du travail (phase 1), les unités de production informelles (phase 2) et la consommation des ménages (phase 3). Depuis 1995, l'enquête-emploi a été reconduite chaque année avec succès (1996, 1997 et 1998). Les bases de ce dispositif sont donc aujourd'hui solidement établies. Chaque année depuis 4 ans, l'enquête-emploi porte sur un échantillon représentatif de 3 000 ménages (soit environ 15 000 personnes), dont un tiers est renouvelé chaque année. De plus, en 1998, les phases 2 et 3 ont été reconduites, afin d'étudier la dynamique du secteur informel entre 1995 et 1998. Les résultats seront disponibles d'ici la fin de l'année 1998.

Aujourd'hui donc, Madagascar dispose d'un instrument pérenne qui permet de suivre, en temps réel, l'évolution des principaux paramètres du marché du travail. Il convient de noter que Madagascar est un des rares pays d'Afrique sub-saharienne à bénéficier d'une enquête de ce type, qui rappelons-le est l'un des piliers de l'information économique sur les ménages dans la plupart des pays du monde. La présente publication reprend le plan des années précédentes. Elle porte sur la structure du marché du travail en 1998, et sur les éléments essentiels de sa dynamique temporelle (1995-1998).

2.- Un transfert de méthodologie au profit de l'INSTAT, pour la mise en place d'un système d'informations économiques national de qualité.

Pour renforcer le système d'informations statistiques, notamment sur les ménages, il a été convenu, qu'une enquête sur l'emploi, serait reconduite chaque année. Celle-ci portera dans un premier temps sur l'agglomération d'Antananarivo, en attendant que les conditions matérielles et humaines permettent son extension à d'autres zones du pays. Réalisée au cours du premier semestre de l'année en cours, la publication et la diffusion des premiers résultats constituera un rendez-vous annuel où l'on peut juger de l'évolution du marché du travail, qui représente un élément fondamental de l'efficacité des politiques économiques mises en oeuvre. Rappelons que le plein emploi, à l'instar de la croissance, de la maîtrise des prix et des comptes extérieurs forment les quatre éléments que les macro-économistes ont coutume d'appeler le « carré magique ». Ce diagnostic doit donc donner des éléments aux autorités pour agir sur ce front.

Pris en charge au départ par le projet MADIO, le transfert méthodologique a été mené à son terme, et aujourd'hui ce sont les techniciens de l'INSTAT qui en assurent la pérennité. Dans ce domaine,

Madagascar a retrouvé la place qui lui revient sur le front de l'excellence au niveau international, après de longues années de déclin. Les statisticiens malgaches ont fait la preuve de leur capacité à fournir au public dans des délais très courts un produit de qualité, répondant à une véritable demande sociale. De plus, le coût de cette opération est tout à fait modique. Reste maintenant aux autorités à assumer leurs responsabilités en sécurisant le financement de cette enquête, jusqu'à maintenant pris en charge par les bailleurs de fonds extérieurs.

La responsabilité de l'enquête a été entièrement assurée par **Faly RAKOTOMANANA**, chef du service « *Emploi et Revenus* » de la Direction des « *Statistiques des Ménages* » de l'INSTAT. De plus, 11 fonctionnaires de l'INSTAT ont participé aux tâches de supervision (collecte et saisie), 3 autres ont été intégrés comme enquêteurs, et 14 comme opérateurs de saisie.

3.- Une opération réussie

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats (en particulier par rapport à ceux des années précédentes), les délais de réalisation des différentes étapes et le respect de calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. Décidées au début 1998, les opérations de dénombrement et de collecte se sont terminées en avril 1998, et les premiers résultats sont rendus disponibles en juillet 1998. Ces derniers, objet de la présente publication, ont été rédigés par **Faly RAKOTOMANANA, Eric RAMILISON et François ROUBAUD**. Ils seront suivis d'analyses thématiques spécifiques qui feront l'objet de publications au cours du second semestre 1998.

L'enquête emploi 1998 vient ainsi compléter et actualiser le gros investissement de l'INSTAT et MADIO en matière d'informations statistiques sur les ménages : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 1993, Enquête Permanente auprès des ménages 1993/94, Enquête MICS 1995, Enquête 1-2-3 1995, les Enquêtes Emploi 1996 et 1997, Enquête Nationale Démographique et de Santé 1997, Enquête Prioritaire 1997, Enquête Santé-Education-Transfert 1997, Enquête 1-2-3 1998.

4.- Financement et remerciements.

Lancée grâce à l'appui financier de la Commission Européenne, cette enquête a également bénéficié du soutien du Ministère Français de la Coopération et de l'ORSTOM.

Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout **l'ensemble des 3 000 ménages qui ont répondu à cette enquête** ; notamment les plus démunis d'entre eux, qui ont accepté de distraire quelques moments d'un temps précieux, le plus souvent consacré à la recherche d'activités économiques susceptibles de leur procurer des conditions de vie décentes et dignes. Nous espérons que ces instants offerts gratuitement contribueront, à travers l'utilisation des résultats de ce travail, à oeuvrer dans le sens de ces objectifs légitimes.

ROUBAUD François PROJET MADIO

Liste des cadres de l'enquête emploi 1998

Responsable

RAKOTOMANANA Faly (INSTAT, MADIO)

ANDRIANASOLO Faralahinavalona (INSTAT, saisie)
RABEARISOA Volahahirtra (INSTAT, Saisie)
RABEMANANJARA Irène (Consultante, collecte)
RAKOTOBÉ Monique (INSTAT, saisie)
RAKOTONJOHARY Claude (INSTAT, collecte)
RAMARISON Léonce (Consultant, collecte)
RANDRIAMIARINA Dorothée (INSTAT, collecte)
RATSIMANDRESY Rachel (Consultant, collecte)
RAVELONJATOVO Hanitriniaina (INSTAT, collecte)

FENO Henri Charles (Consultant, collecte)
RABEJOHARY Hanta (Consultant, collecte)
RABEMIHAJA Hanitriniala (Consultant, collecte)
RAKOTOMALALA Oliniaina (Consultant, collecte)
RAMAHEFARIVO Jean Bruno (Consultant, collecte)
RAMILISON Eric (MADIO)
RANDRIAMIVALISOA David (INSTAT, saisie)
RAVELONANDRO Dieudonné (Consultant, collecte)
ROUBAUD François (MADIO, ORSTOM)

LA DYNAMIQUE DU MARCHE DU TRAVAIL DANS L'AGGLOMERATION D'ANTANANARIVO, 1995-1998 :

La reprise se confirme

RESUME

Après de longues années de stagnation, en 1997 Madagascar a enregistré des performances macro-économiques parmi les meilleures depuis le début des années 70. En particulier, la croissance du PIB par tête a été positive, de l'ordre de +1%, semblant indiquer que la nouvelle politique économique commence à porter ses fruits. Cependant, ces chiffres encourageants ne nous informent en rien sur l'impact réel de cette conjoncture sur le niveau de vie de la population. D'une part, parce que la fiabilité des grands agrégats économiques est faible. Et d'autre part, parce que même si la croissance affichée s'avérait effective, les ménages n'en ont pas forcément bénéficié. La série des 4 enquêtes-emplois réalisées chaque année par l'INSTAT et MADIO depuis 1995 apportent un éclairage unique sur cette question, en révélant l'évolution de l'activité, du chômage et des revenus dans l'agglomération d'Antananarivo.

La dynamique socio-démographique

Entre 1995 et 1998, **la population de l'agglomération s'est accrue au rythme de 5,9% l'an**, en passant de 932 000 à 1 106 000 personnes. Comparé au 2,8% enregistré au niveau national, on mesure le pouvoir d'attraction de la plus grande ville du pays. Celui-ci a d'ailleurs tendance à s'accroître, puisqu'il était inférieur à 4% depuis l'Indépendance. La croissance de l'agglomération se fait surtout par densification de l'habitat, les limites géographiques n'ayant pas changé au cours des quatre dernières années. Dans le même temps, la capitale administrative (Antananarivo Renivohitra) qui comptait 722 000 habitants en 1995, en accueille aujourd'hui 858 000. Si ce croît démographique se maintient, elle dépassera le million en 2001.

La population d'Antananarivo partage nombre de traits avec beaucoup de mégapoles africaines. Elle est d'abord excessivement jeune. **La moitié des tananariviens a moins de 21 ans**. Le poids des jeunes a au moins deux conséquences importantes. D'abord, ceux qui travaillent doivent prendre en charge un nombre d'inactifs particulièrement élevé, notamment les enfants. Ensuite, le système scolaire est soumis à rude épreuve pour intégrer chaque année tous les jeunes qui arrivent en âge de fréquenter l'école. Ainsi, entre 1997 et 1998, il aurait fallu créer 70 classes nouvelles de CP (à raison de 40 élèves par classe) pour absorber les 2 800 enfants de 6 ans supplémentaires, théoriquement supposés s'inscrire à l'école.

En revanche, la population d'Antananarivo présente des caractéristiques propres qui la différencient de nombre de ses consœurs africaines. On en mentionnera deux. **Antananarivo se caractérise par une étonnante homogénéité ethnique**, contrairement à ce que son statut de capitale nationale aurait pu laisser supposer. Près de 9 habitants sur 10 sont Merina, 94% sont originaires des Hauts-Plateaux, tandis que les étrangers comptent pour moins de 1%. Ceci s'explique par les spécificités d'une dynamique migratoire structurellement réduite et de faible amplitude (intra-provinciale). A titre de comparaison, à Yaoundé, capitale camerounaise, la population d'origine locale n'excède pas 40% et plus d'un habitant sur deux est un migrant (contre resp. 90% et 21% à Tana). **L'intense brassage des populations propre aux pays en mouvement n'a pas encore touché Madagascar**. Par ailleurs, les structures familiales y sont moins complexes qu'en Afrique sub-saharienne : pas de polygamie, ménages élargis minoritaires (28% contre 55% à Yaoundé), plaçant le pays à mi chemin entre les pays du Nord et ceux du sous-continent.

L'arrêt du processus d'informalisation du marché du travail

En 1998, l'agglomération d'Antananarivo comptait 476 000 personnes employées. Par rapport à 1995, où on dénombrait 415 000 actifs occupés, la croissance annuelle moyenne de la main-d'oeuvre a été de 4,7%. **Le secteur informel reste de loin le principal pourvoyeur d'emplois**, avec 270 000 travailleurs, soit 56,8% du total. Il se concentre dans des unités de petite taille (environ la moitié sont des auto-emplois), et constitue le segment le plus fragile du marché du travail (établissements précaires, emplois peu rémunérateurs et dépourvus de protection sociale). **Le secteur privé formel arrive en seconde position**, avec 133 000 emplois auxquels on peut ajouter les 9 000 personnes qui exercent dans le « secteur social » (ONG, Eglises, associations, organismes internationaux, etc.). **L'administration publique forte de 45 000 fonctionnaires représente moins de 10% des emplois**, qui sont parmi les mieux payés et protégés. Bien qu'il s'agisse du secteur où les diplômés sont les plus nombreux, ses salariés sont particulièrement âgés. Ce

vieillesse accéléré est sans doute le point le plus négatif de la politique de gel des embauches, qui rend **peu probable le sursaut productif qu'on en attend pour renforcer l'efficacité et le dynamisme de l'appareil d'Etat**, aujourd'hui défaillant. Ce diagnostic peut être élargi aux 18 000 salariés des entreprises publiques et para-publiques.

1998 marque un renversement de tendance spectaculaire dans la dynamique de création d'emplois. Alors que depuis 3 ans le secteur informel poursuivait sa lente «colonisation» du marché du travail, ce processus se voit remis en question cette année. Ainsi, entre 1995 et 1997 le secteur informel contribuait à raison de plus de 80% à la création nette d'emplois, le reste étant assuré par le secteur privé formel. Entre 1997 et 1998, sa contribution devient légèrement négative, avec une faible baisse du nombre d'emplois informels, tandis que le secteur privé formel prenait le relais et devenait le principal créateur net d'emplois (82%). **Ce mouvement de « reformalisation » du marché du travail est sans doute le meilleur indicateur de l'amélioration de la situation économique**, qui demande à être confirmé dans les années à venir.

L'apport spécifique de la zone franche mérite d'être souligné. Bien qu'elle ne représente encore que 5,3% des emplois, plus d'un nouvel emploi sur cinq créé entre 1995 et 1998 lui est attribuable. En termes d'emplois, **la zone franche est de très loin le secteur le plus dynamique**, avec un taux de croissance annuel moyen de 25%, contre 3,9% dans les autres secteurs. D'un point de vue général, sur l'ensemble de la période, **la création nette d'emplois est presque entièrement imputable au secteur privé**, résultat conforme avec la nouvelle politique de promotion de ce secteur ; même si la politique de statu-quo de l'emploi dans l'administration n'est sûrement pas la plus judicieuse, comme on l'a vu plus haut.

La dynamique des revenus d'activité entre 1995 et 1998 : des gains substantiels de pouvoir d'achat

En 1998, la rémunération mensuelle moyenne dans l'emploi principal est de 215 000 Fmg, tandis que la rémunération médiane ne dépasse pas 150 000 Fmg. Mais celles-ci cachent de fortes disparités, notamment entre les secteurs institutionnels.

Dans **le secteur public**, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. Le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 435 000 Fmg contre 342 000 Fmg. C'est dans **le secteur privé formel** que la charge de travail est la plus lourde, avec plus de 47 heures hebdomadaires, pour un revenu moyen de 262 000 Fmg. Pour un nombre d'heures encore plus élevé, les salariés des **entreprises franches** gagnent moins, avec 184 000 Fmg en moyenne. Enfin, **le secteur informel** reste le moins rémunérateur (152 000 Fmg par mois), même si le revenu moyen y est supérieur au salaire minimum officiel.

Au total, 46% des actifs occupés perçoivent moins de 123 000 Fmg par mois, un montant qui correspond au salaire minimum des catégories les moins qualifiées, en vigueur au premier trimestre 1998. Mais ils sont près des deux tiers dans le secteur informel, tandis que plus de huit fonctionnaires sur dix gagnent entre 123 000 et 492 000 Fmg.

Entre février 1995 et mars 1998, dates pour lesquelles ont été relevés les revenus, plusieurs facteurs importants ont affecté le marché du travail. D'une part, les salaires administrés (salaires publics et salaire minimum du secteur privé) ont été relevés à plusieurs reprises. Ces relèvements ont été progressifs et favorables aux bas salaires. D'autre part, la bulle inflationniste qui a affecté Madagascar en 1994 et 1995, a été résorbée. D'un taux en glissement annuel de 35,8% entre février 1995 et février 1996, les prix à la consommation ont augmenté de 6,2% et 6,5% les deux années suivantes.

Dans ce contexte, les revenus nominaux ont plus que doublé depuis 1995, soit l'équivalent d'**un gain de pouvoir d'achat de 34% pour le revenu moyen et de 48% pour le revenu médian**. Si tous les secteurs bénéficient de cette embellie, **les salariés des entreprises franches et du secteur informel sont les mieux lotis**, avec une croissance de 49% et 41% du revenu réel moyen. Malgré le rattrapage des deux dernières années, les fonctionnaires sont moins favorisés. Ils enregistrent malgré tout un gain réel de pouvoir d'achat de 22% en 3 ans.

L'évolution de la distribution des revenus est contrastée suivant les secteurs. Elle est plutôt favorable aux bas salaires dans l'administration, le secteur informel et la zone franche, et plus inégalitaires dans le secteur formel (entreprises publiques et privées).

La croissance des revenus d'activité individuels se transmet aux revenus des ménages. Ainsi entre 1995 et 1998, **le revenu d'activité nominal mensuel par tête des ménages** (emplois principal et secondaire) **a presque doublé**, ce qui correspond à une augmentation **de plus de +20% en termes réels**. De plus, cette amélioration profite à toutes les catégories de ménages, au premier rang desquels les « *ménages informels* » qui ont connu la plus forte appréciation, avec +33%. Viennent ensuite les « *ménages publics* » avec un gain de pouvoir d'achat de +30% et enfin les « *ménages privés formels* » dont les revenus par tête croissent de +20%. Enfin, la plus forte croissance du revenu des « *ménages informels* », qui se recrutent parmi les plus pauvres, agit dans le sens d'**une réduction des inégalités entre les ménages**.

L'embellie se traduit par un recul important du sous-emploi . .

La croissance des rémunérations ne s'est pas faite au détriment de l'emploi et de ceux qui sont exclus du marché du travail. Au contraire, elle s'accompagne d'une réduction des tensions sur ce marché. En premier lieu, **le taux de chômage recule de près de 1 point, en passant de 6,8% à 5,9%, entre 1995 et 1998**. Le nombre de chômeurs (au sens du BIT) se maintient aux environs de 30 000 personnes. Ce chômage est avant tout un chômage d'insertion, qui affecte surtout les jeunes et les diplômés. Ces derniers ne sont pas prêt à exercer un emploi à n'importe quel prix, et cherchent un poste correspondant à leurs qualifications. En contrepartie, la durée du chômage reste relativement longue, atteignant 22 mois en moyenne. Enfin, les femmes ne sont pas plus touchées que les hommes par le chômage.

En fait, si le taux de chômage est aussi faible, et sans doute proche d'un niveau incompressible, c'est qu'il n'est pas un bon indicateur des tensions sur le marché du travail. En l'absence d'indemnisations, rester chômeur n'est possible que si l'on appartient à une famille relativement aisée susceptible de prendre en charge ceux qui ne travaillent pas. Comme dans la plupart des pays en développement, le sous-emploi fournit une meilleure mesure de l'insuffisance ou de l'inadéquation de l'offre d'emplois.

Même si le sous-emploi reste toujours le principal problème du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo, il régresse très fortement. Ainsi, **le taux de sous-emploi « invisible »**, correspondant à la proportion d'actifs occupés les plus mal rémunérés (ici ceux dont le revenu est inférieur au salaire minimum horaire réel de 1995), **baisse de 10 points**, de 48,4% en 1995 à 38,9% en 1998. Si l'on retient l'indicateur de **sous-emploi global**, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, c'est à dire ceux qui travaillent moins de 35 heures par semaine et voudraient travailler plus, invisible et chômage), **la chute reste aussi très significative**. Alors qu'il affectait 59,5% des actifs en 1995, il n'est « plus » que de 52,2% en 1998.

... et de la mobilisation « forcée » de la main-d'œuvre familiale

Les longues années de crise et de régression des revenus se sont traduites par une mobilisation générale de la main-d'oeuvre des ménages pour tenter de contrecarrer les effets de la baisse du pouvoir d'achat. Or, pour la première fois en 1998, cette tendance amorce un début de renversement. D'une part, **le taux de pluri-activité** (c'est à dire les personnes qui exercent simultanément plusieurs emplois) **recule** de 1,5 points entre 1997 et 1998 (resp. 12,7% et 11,2%). D'autre part, **le taux d'activité est lui aussi en baisse**. En 1997, 483 000 personnes étaient engagées sur le marché du travail, soit un taux d'activité de 63,4%. S'ils sont 506 000 en 1998, le taux d'activité n'est plus que de 61%. Cette baisse est surtout imputable au retrait des plus jeunes et des plus âgés. Ainsi, le taux d'activité des 10-14 ans est passé de 12,6% en 1995 à 8% en 1998. On observe le même phénomène pour les 15-19 ans, avec une chute de 45,6% à 40,6%. La contrepartie de ce désengagement du marché du travail est **un meilleur taux de fréquentation scolaire pour les 10-14 ans**. Alors qu'ils n'étaient que 84% à être scolarisés en 1995, ils sont 88,4% en 1998. Le bilan est plus mitigé pour les autres tranches d'âge (6-9 ans et 15-19 ans). Enfin, à l'autre extrémité de la pyramide des âges, les aînés commencent à entrevoir la possibilité de ne plus exercer d'emploi. Ainsi, le taux d'activité des 60 ans et plus régresse de 43,4% en 1997 à 39,3% cette année.

En conclusion, **l'enquête met en évidence l'image d'un marché du travail en phase de récupération rapide**, pour la seconde année consécutive. **Les ménages de la capitale commencent à tirer profit de la politique économique de transition vers l'économie de marché**. La baisse du taux de chômage et du sous-emploi, la croissance du secteur privé formel, notamment en zone franche, et surtout

L'augmentation du pouvoir d'achat de la rémunération du travail, qui touche tous les secteurs, sont autant de signes encourageants, incitant à la poursuite des efforts déjà consentis.

Cependant, ce redressement reste fragile. En particulier, la croissance des revenus risque d'être exceptionnelle. En toute probabilité, les taux enregistrés depuis deux ans (supérieurs à 10%) ne pourront être maintenus. Pour consolider la dynamique en cours, l'attention des autorités devra se porter sur deux facteurs-clefs. En premier lieu, **la maîtrise de l'inflation est un impératif**, les périodes de forte croissance des prix ayant été dévastatrices sur le pouvoir d'achat des ménages, dont les rémunérations ne sont que très partiellement indexées sur les prix. En second lieu, l'augmentation des revenus réels n'a pu se concrétiser que grâce au processus non anticipé de désinflation. Or aujourd'hui, cet effet a atteint ses limites. Aussi et au delà de ce facteur largement conjoncturel, il convient donc d'y substituer un mode plus structurel d'amélioration des revenus réels. **Seule la croissance de la productivité du travail est susceptible d'entretenir un cercle vertueux et durable de croissance des salaires réels.**

I.- LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo compte 1 105 000 personnes au premier trimestre 1998, dont 858 000 pour la seule capitale administrative du pays. Les femmes y sont légèrement majoritaires, puisqu'elles représentent 51,6% de l'ensemble.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen y est de 24 ans. Près de la moitié des habitants a moins de 20 ans, tandis que seulement 4,4% a plus de 60 ans. Cette structure "jeune" est encore plus marquée chez les natifs, dont 55,5% ont moins de 20 ans.

Graphique 1 La pyramide des âges

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

Dynamique migratoire.

L'agglomération d'Antananarivo se caractérise par une très faible hétérogénéité ethnique, contrairement à ce que son statut de capitale nationale aurait pu laisser supposer. 89,7% de la population est Merina. De plus, comme 4,3% des habitants de l'agglomération sont Betsileo, plus de 94% de la population est originaire des Hauts Plateaux. Les étrangers sont très largement minoritaires, puisqu'ils ne comptent que 1% de la population.

La composition ethnique de l'agglomération est fortement conditionnée par la dynamique migratoire vers la capitale. **En 1998, seuls 21,3% des habitants sont des migrants.** Le faritany d'Antananarivo, dont 42% des migrants sont originaires, constitue le principal réservoir de migration vers la capitale. A cette migration de proximité (migration

intra-provinciale), s'ajoute une migration de plus large amplitude, principalement en provenance de deux provinces qui jouxtent celle d'Antananarivo, le faritany de Fianarantsoa (20,7% des migrants) et celui de Toamasina (16,3%).

La migration vers Antananarivo est avant tout un phénomène urbain puisque seulement 5,1% des migrants étaient des villageois avant d'arriver. Ce sont les villes secondaires du pays qui alimentent le plus gros contingent de migrants. Un migrant sur deux provient d'un chef-lieu de fivondronona, tandis que 25,3% sont issus d'un chef-lieu de faritany et 16,2% d'un chef-lieu de firaisana.

La principale raison qui motive les migrants est le désir de rejoindre sa famille. Si cette dimension de regroupement familial est mise en avant par 49% des migrants, elle concerne avant tout les femmes. En second lieu vient la recherche d'emploi (25,8%), qui motive plus particulièrement les hommes, plus de 32% d'entre eux y étant sensibles. Pour ces derniers, l'agglomération d'Antananarivo attire, soit par les opportunités d'emplois qu'elle semble pouvoir procurer, soit qu'elle offre effectivement, notamment sous la forme d'une affectation (secteur public). Enfin, les migrants invoquent les possibilités d'y poursuivre des études (15,5%), marquant le poids des infrastructures scolaires et universitaires concentrées dans la capitale.

L'ancrage historique des églises protestantes à Madagascar a gardé toute sa vigueur dans la capitale. 58,9% des habitants se déclarent protestants, dont 44,7% FJKM, 3,2% FLM (luthériens), 1,2% anglican, 1,2% adventistes et 8,6% pour les autres églises d'obédience protestante. Les catholiques quant à eux représentent 38,3% de la population. Au total, les chrétiens regroupent l'immense majorité des tananariviens, tandis que la religion traditionnelle n'est jamais revendiquée en tant que culte exclusif ou principal.

Scolarité.

Sur l'ensemble de la population, 82,9% des personnes ont fréquenté l'école. Cette proportion atteint 95,9% chez les 6 ans et plus (âge théorique d'entrée à l'école primaire). Sur longue période, l'évolution de la fréquentation scolaire a peu varié, puisque la proportion de ceux qui ont été ou vont encore à l'école est de 97% aussi bien pour la classe des 10-14 ans que pour celle des 50-55 ans. On trouve encore 91% des 60 ans et plus qui déclarent avoir fréquenté l'école, et 85,9% des personnes âgées de 75 ans et plus. Ce trait propre à Madagascar, marque la longue tradition de scolarisation, qui prend son origine avant même la période coloniale.

Il convient donc de souligner la performance relative du système éducatif malgache, qui, s'il n'a pas réussi à améliorer très sensiblement le taux de scolarisation de la population, a eu au moins pour mérite de réussir à le stabiliser, c'est à dire à enrôler des classes de plus en plus nombreuses, et ce, malgré la crise aiguë des finances publiques. Il est malheureusement probable que ce résultat quantitatif n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une dégradation notable de la qualité de l'enseignement dispensé.

Toujours sur longue période, on observe une très lente progression de la durée de la scolarité (scolarité réussie). Ainsi, le nombre moyen d'années d'études de la génération née entre 1968 et 1973 (âgée de 25 à 29 ans aujourd'hui) est de 8,9 ans alors qu'il atteint 8,0 pour ceux nés entre 1948 et 1953 (âgée de 45 à 49 ans aujourd'hui), soit un niveau

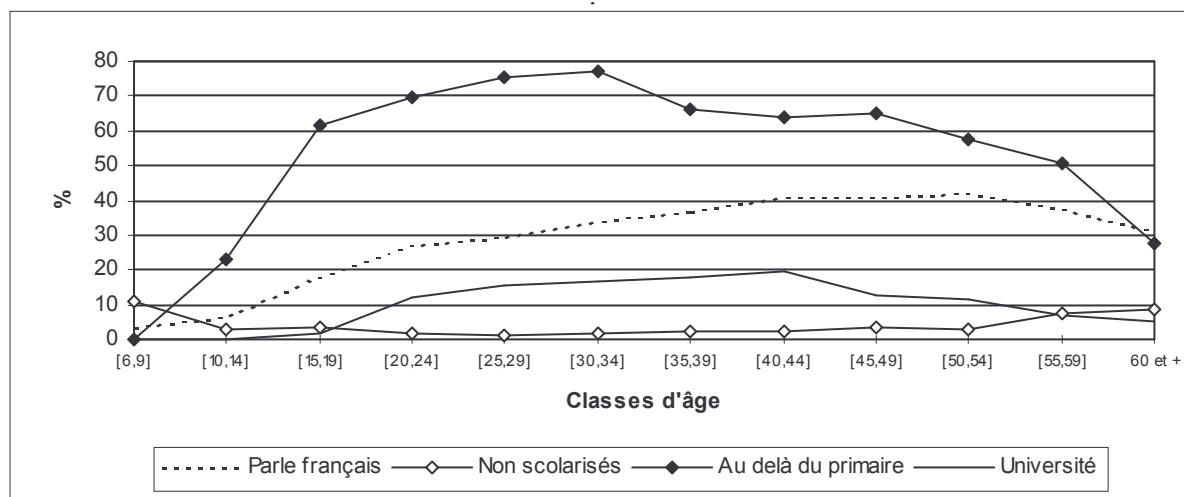
moyen proche du BEPC. Il faut remonter à des générations beaucoup plus vieilles pour voir la durée réelle de la scolarité baisser fortement (5,7 pour les plus de 60 ans).

Cette légère progression s'accompagne d'**une réduction sensible des écarts entre hommes et femmes**. Ainsi, ce n'est que pour les générations de 50 ans que l'on observe des différences entre les deux sexes pour la proportion de ceux qui ont fréquenté l'école, tandis que des différences de niveau d'études n'apparaissent qu'après 25 ans. Alors que globalement l'écart n'est que de 6 mois (7 ans pour les hommes et 6,4 ans pour les femmes de 6 ans et plus), il est de l'ordre de 2 ans chez les plus de 50 ans, il n'est plus que d'une année chez les quarantenaires et nul pour les classes d'âge plus jeune. Seuls les taux d'accès des femmes aux lycées et à l'enseignement supérieur restent sensiblement plus faible que celui des hommes, pour les 30 ans et plus.

Le phénomène de non scolarisation ou de déscolarisation des enfants jette une ombre sur ce bilan. Dans la classe d'âge 6-9 ans, 17,1% des jeunes ne vont pas à l'école. Cela signifie que 20 100 enfants sur 97 600 ne sont pas scolarisés, soit qu'ils n'aient jamais été inscrits à l'école, soit qu'ils en aient été retirés. Cette proportion atteint 11,6% entre 10 et 14 ans, mais monte à 49,6% entre 15 et 19 ans. Pour plus la moitié d'entre eux c'est le manque d'argent de la famille qui a conduit à l'abandon de l'école. La contrainte financière pesant sur les ménages touche surtout les 10 à 14 ans, où elle est invoquée par 67% de ceux qui ne vont pas à l'école. Cette proportion baisse chez les 15 à 19 ans (55%), l'échec scolaire devenant motif important du retrait de l'école (21%). Pour les plus jeunes, le diagnostic est moins alarmant, puisque 55% des 6 à 9 ans qui ne fréquentent pas l'école mettent en avant le fait qu'ils sont encore trop jeunes, et « seulement » 30% l'imputent à la question des coûts.

Madagascar se caractérise par **un rôle très important du secteur privé éducatif**. Parmi ceux qui ont fréquenté l'école, plus du tiers déclarent y avoir fait leurs études (20,6% dans des écoles confessionnelles et 16,5% dans des écoles privées non confessionnelles). Cette forte implantation de l'enseignement privé est associée à une certaine spécialisation dans le type de formation dispensée. L'enseignement confessionnel est plutôt tourné vers le cycle secondaire général (niveau collège), tandis que l'enseignement privé non confessionnel enregistre son taux de pénétration le plus élevé dans l'enseignement secondaire général (lycée) et technique. Malgré tout, l'enseignement public reste majoritaire à tous les niveaux. Il prend en charge presque exclusivement le cycle supérieur, malgré l'apparition de plus en plus marquée des établissements d'enseignement supérieur privés (10%).

Graphique 2 **Niveau scolaire par classe d'âge**



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

Le processus de la "malgachisation" du système scolaire, mis en oeuvre après 1975 et en vigueur jusqu'à une période récente, apparaît très clairement dans le graphique 2. En effet, c'est chez les 40-54 ans (soit les générations nées entre 1943 et 1958) que la maîtrise du français est la plus courante, et ce malgré un niveau d'études, notamment universitaires, plus faible que chez leurs cadets. Cependant, jamais plus de 42% d'une classe d'âge ne déclarent parler français couramment, et cette proportion est même de l'ordre de 18% chez les 20-24 ans. Ce n'est qu'à moyen terme que le changement de la politique éducative sur ce point pourra faire sentir ses effets, et encore seulement si les autorités sont capables d'enrayer le phénomène observé de non scolarisation.

Composition des ménages.

La taille moyenne des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est de 4,9 personnes, soit un total de 223 300 ménages. Cette moyenne s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 4,4% des ménages sont constitués par des personnes seules (ménages unipersonnels), tandis qu'à l'autre extrémité, 6% comptent plus de 8 personnes.

Une typologie simple de la composition des ménages montre que **le modèle de la famille nucléaire** est prédominant, même s'il ne constitue pas encore une véritable norme. Ainsi, un ménage sur deux est constitué d'un couple avec un ou plusieurs enfants. Ce résultat est **un indicateur de la spécificité malgache**, notamment en comparaison avec ce qu'on observe en Afrique sub-saharienne. Il n'en reste pas moins que les familles élargies représentent encore près de 34% des ménages.

18% des ménages sont dirigés par une femme. De plus, le sexe du chef de ménage constitue un facteur déterminant de la composition des ménages. Ainsi, les femmes sont à la tête de 48% des ménages unipersonnels, et de près de 71% des ménages monoparentaux. Par ailleurs, lorsque le chef de ménage est marié, il est très rare que la femme soit désignée comme chef de famille. Enfin, il faut souligner l'importance numérique des ménages monoparentaux (25,3% des ménages). Lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement mono-parental, avec les conditions de précarité qui en découlent.

Tableau 1
Type de ménages suivant le sexe du chef

%	Uni personnel	Couple	Nucléaire monoparental	Nucléaire strict	Elargi monoparental	Elargi	Total
Homme	2,8	4,2	1,8	60,4	4,3	26,5	100
Femme	11,2	0,1	36,9	1,6	49,1	1,1	100
Total	4,3	3,4	8,3	49,5	12,6	21,9	100

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Définition des catégories de ménages : les ménages nucléaires sont composés du chef de ménage, de son conjoint éventuel, et de ses enfants. Les ménages élargis comptent des membres autres que le chef, le conjoint ou leurs enfants. La présence de domestiques dans le ménage n'interfère pas avec ces définitions.

II.- L'ACTIVITE

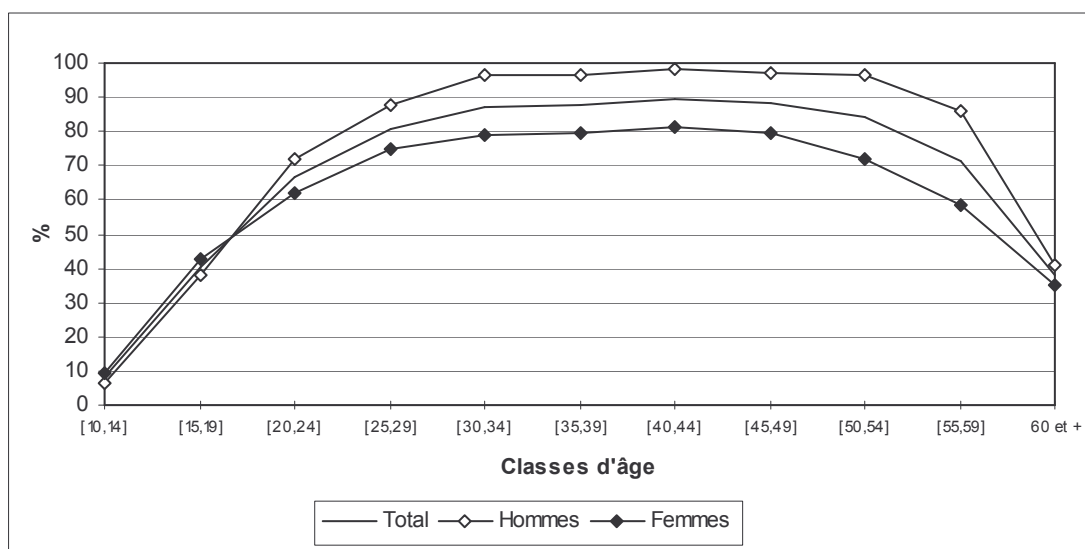
La mesure de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, soit qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), soit qu'ils en recherchent un (chômeurs).

Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) de 829 000 personnes, l'agglomération d'Antananarivo compte 506 000 actifs, soit **un taux d'activité global de 61,0%**. L'offre de travail touche près de deux personnes sur trois. Ce taux d'activité passe à 70,8% si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

Les taux d'activité.

Le taux d'activité global cache de fortes disparités suivant le statut des individus. En premier lieu, les hommes enregistrent un taux d'activité de près de 9 points supérieur à celui des femmes (resp. 65,6% et 56,7%). Ceci traduit le rôle social joué par chacun des deux genres, les femmes se partageant entre deux fonctions : la prise en charge de la reproduction interne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. D'ailleurs, les femmes actives passent en moyenne 18 heures par semaine à effectuer des travaux domestiques en plus de leur emploi, soit autant que les inactives. Malgré tout, la capitale malgache se caractérise par un taux d'activité global très élevé et par des écarts entre hommes et femmes plutôt faibles, au regard des standards internationaux. Par exemple à Yaoundé, capitale du Cameroun, le taux d'activité est inférieur à 50%, et près de 20 points séparent les hommes des femmes (resp. 58% et 41%).

Graphique 3
Taux d'activité par sexe et par âge



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO..

En second lieu, le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 40 et 44 ans, correspondant à un taux d'activité de 89,6%, dont 81,4% pour les femmes et 98,3% pour les hommes. A partir de ces groupes d'âge, les taux d'activité refluent lentement, pour s'effondrer après 60 ans. Il est intéressant de noter que si le niveau du taux d'activité des femmes au cours de la vie est toujours inférieur à celui des hommes sauf pour les jeunes moins de 20 ans, il a le même profil en fonction de l'âge.

Tableau 2
Taux d'activité par sexe et par âge

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	47,0	97,0	67,7	65,6
Femmes	44,7	79,8	51,4	56,7
Total	45,8	88,2	59,4	61,0

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

Un autre indicateur du cycle de vie des individus est saisi par le statut au sein des ménages. Ce sont les chefs de ménages qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (86,4%), les enfants de ces derniers les plus faibles (39,3%), tandis que les conjoints et les autres membres du ménage ont des positions intermédiaires.

Qui sont les inactifs?

Les deux grands groupes d'inactifs sont les jeunes en cours de scolarité (63,8%) et les femmes au foyer (20,1%). La proportion de retraités est faible et égale à 5,9%.

Dans près de 89% des cas, ces inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille (au sens large). Ceci fournit un indicateur de la prédominance quasi exclusive des revenus du travail comme source de revenus des ménages à Antananarivo.

Enfin, une caractéristique majeure de la population inactive de l'agglomération d'Antananarivo provient du fait que seulement 75,5% ont choisi ce statut de façon

volontaire (qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler, ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre). **Pour 79 200 personnes, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé**, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail parce qu'elles ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation économique dégradée, ou de leur qualification propre jugée trop faible, soit qu'elles attendent le résultats d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les "*travailleurs découragés*", et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active, et dont ils partagent un certain nombre de traits. Ainsi, ces deux groupes jouissent d'un même niveau scolaire élevé, à la fois légèrement supérieur à celui des actifs occupés (du fait de leur jeunesse), et surtout largement supérieur aux "*vrais inactifs*".

Ce formidable volant de main-d'oeuvre potentielle, est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des signaux émis sur ce dernier (augmentation de la demande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Leur présence laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait bien plus élevé que le nombre de chômeurs, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

III.- LE CHOMAGE

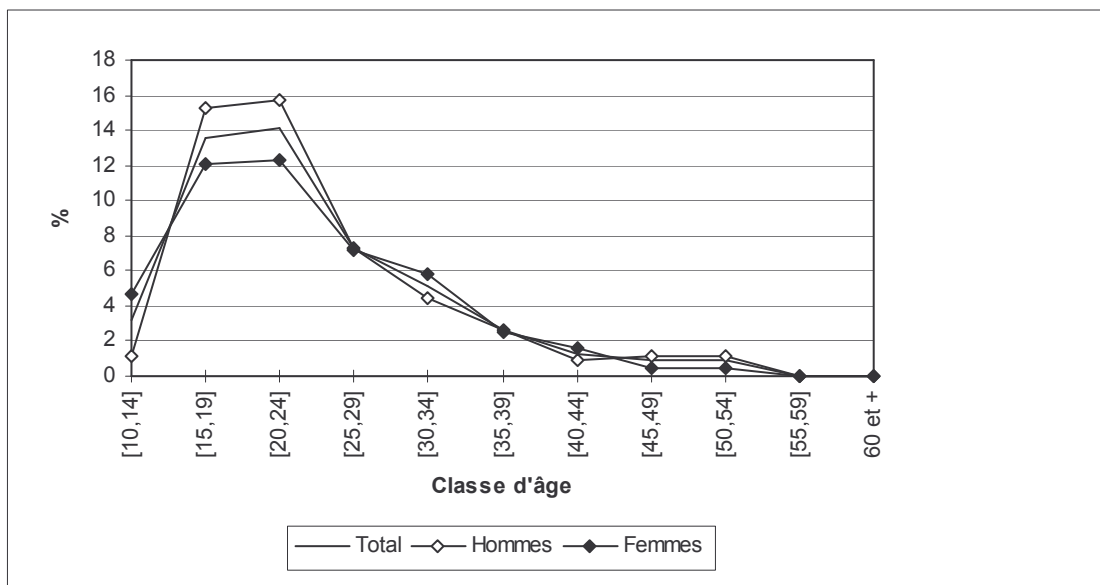
Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, marquant le désajustement entre offre et demande. La récession qui affecte le pays dans son ensemble depuis plusieurs années ne s'est pas traduite par une montée du nombre de chômeurs, puisque **le chômage atteint 5,9% de la population active de la capitale**. 29 700 personnes sont sans emploi et à la recherche d'un emploi.

Profils des taux de chômage.

Ce taux de chômage global recouvre de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Si la vulnérabilité au chômage n'est pas sensiblement différente entre hommes et femmes (resp. 6,0% et 5,8%), elle varie fortement suivant la classe d'âge. Les jeunes actifs entre 15 et 24 ans rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Sans distinction de sexe, ce sont les seules tranches d'âge qui enregistrent un taux de chômage à deux chiffres, qui dépasse 15% pour les jeunes hommes âgés de 15 à 24 ans.

A partir de 25 ans, les taux de chômage décroissent fortement jusqu'à atteindre moins de 2,6% entre 35-39 ans et touche moins de 0,6% des actifs au delà de 45 ans.

Graphique 4 Taux de chômage par sexe et par âge



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

Tableau 3
Taux de chômage par sexe et par âge en 1996

	10-29 ans	30-49 ans	50 ans et plus	Total
Hommes	11,9	2,4	0,5	6,0
Femmes	10,0	2,9	0,2	5,8
Total	11,0	2,6	0,4	5,9

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Ce sont bien sûr les membres "secondaires" du ménage (conjoint, enfants, autres membres du ménage) qui pâtissent le plus de la faible demande de travail, alors que le taux de chômage des chefs de ménages, principaux pourvoyeurs de revenus des ménages, n'est que de 1,2%.

Le taux de chômage varie beaucoup d'un cycle d'étude à l'autre, et tend à être plus important chez ceux qui ont fréquenté l'enseignement général. Ainsi, le chômage touche 1,6% des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 6,9% de ceux qui ont arrêté leurs études au niveau secondaire de l'enseignement général. Les actifs qui ont suivi un enseignement technique sont légèrement moins touchés que les autres, avec un taux de chômage de 2,4%, tandis qu'il est de 6,6% dans le supérieur.

Qui sont les chômeurs?

52,7% des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement chez les jeunes, puisque 78,3% ont moins de 30 ans et 95,4% moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est relativement élevé, 68,1% ayant été au delà de l'école primaire, et 13,0% ayant atteint l'université.

Cependant, les chômeurs forment une population hétérogène. Il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "primo-demandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens occupés"). 56,7% des chômeurs sont des primo-demandeurs. Ainsi, pour une fois depuis 1995, la compression de personnel est devenue moins importante que le gel des embauches.

- Les primo-demandeurs

Cette catégorie de chômeurs, qui regroupe environ 16 800 personnes dont 47,6% de femmes, se caractérise par sa jeunesse et par un niveau d'éducation élevé. Avec un âge moyen de 23,1 ans (26,7 ans pour les autres chômeurs), et 82,8% appartenant à la tranche d'âge 15-30 ans, pour la grande majorité, ces chômeurs sont à la recherche de leur premier emploi à la sortie du système scolaire.

Il sont les plus instruits, puisqu'ils jouissent d'un niveau d'étude moyen de près de 9 ans. Ce résultat n'est pas dû à un simple effet de structure puisque, même en contrôlant par l'âge, les primo-demandeurs restent les plus diplômés. Ils devancent les « *travailleurs découragés* », les chômeurs en perte d'emploi et les actifs occupés, et largement les « *vrais inactifs* ».

Si les difficultés d'insertion sur le marché du travail se font fortement sentir chez ces jeunes diplômés (notamment à cause de l'insuffisance de la demande de travail dans les secteurs formels, privés et publics, qui constituaient leur débouché naturel avant la crise), il ne faut pas négliger le fait que 27,2% des primo-demandeurs ont arrêté leurs études avant la fin du cycle primaire. Le chômage dans l'agglomération ne doit pas être principalement imputé à un système scolaire inadapté, produisant des diplômés dont la qualification ne répondrait pas à la demande de travail des entreprises.

- Les anciens occupés

29,2% des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés, les 70,8% restant ayant démissionné volontairement soit parce qu'ils étaient insatisfaits par l'emploi qu'ils occupaient, soit pour des raisons d'ordre personnel.

Ce sont surtout les salariés les moins qualifiés qui font les frais des compressions de personnels. 85,2% des chômeurs qui ont perdu leur emploi sont d'ex-salariés. Le taux de chômage (hors primo-demandeurs) croît à mesure qu'on descend dans la hiérarchie salariale. Alors que seulement 0,5% des cadres supérieurs sont au chômage, 5,1% des employés et ouvriers non qualifiés, 5,0% des manoeuvres sont sans emploi. Dans les catégories non-salariales, le taux de chômage ne dépasse pas 1,5%. **L'emploi dans le secteur informel et l'administration publique a été jusqu'à aujourd'hui préservé**, avec des taux de chômage respectifs de 1,6% et 1,4%. Mais il faut rappeler que dans ce dernier, l'ajustement a plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels.

Caractéristiques et durée du chômage.

La durée du chômage est longue, puisqu'elle dépasse un an et demi en moyenne. Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un « véritable » emploi, que comme la véritable durée du chômage, pendant laquelle les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de durée moyenne de chômage doivent être considérés avec réserve, il n'en constituent pas moins **un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail.** Ce constat est confirmé par l'importance du chômage de longue durée. **60,3% des chômeurs sont au chômage depuis**

plus d'un an. Ce phénomène touche surtout les primo-demandeurs, puisque plus de sept sur dix sont en situation de chômage de longue durée, contre quatre sur dix pour les anciens occupés.

Tableau 4
Caractéristiques des chômeurs, et durée du chômage

		Effectif	Répartition (%)	Age moyen (années)	Années d'études (années)	Durée moyenne du chômage (mois)	Chômeurs de longue durée (%)
Primo-demandeur	Hommes	8 800	29,6	22,7	8,8	29,5	74,0
	Femmes	8 000	27,0	23,6	8,9	24,5	70,5
Ancien occupé	Hommes	6 900	23,2	27,3	7,8	15,4	37,8
	Femmes	6 000	20,2	26,0	7,4	16,0	52,5
Total		29 700	100	24,7	8,3	22,1	60,3

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Les chômeurs de longue durée sont ceux qui cherchent un emploi depuis plus d'un an.

Le mode de recherche d'emploi.

Pour l'immense majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit en prospectant directement auprès de employeurs (48,5%), soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales (25,4% des cas). Les agences de placement publiques (les Services Provinciaux de Placement, S.P.P.) sont pratiquement ignorés des chômeurs la recherche d'emploi (0,0% des enquêtés), alors que le recours aux annonces des médias (journaux, radio, etc.) a presque autant d'adeptes (24,6%) que la mobilisation du réseau des solidarités familiales. A noter que la prospection directe auprès des employeurs est plus de l'apanage des anciens occupés (56,3%) que des primo-demandeurs (42,5%).

Les faibles taux d'inscription des chômeurs aux S.P.P. (2,9%) s'expliquent principalement par la méconnaissance de ces institutions par les chômeurs. 74,2% des non inscrits n'ont jamais entendu parlé des S.P.P. **Un sérieux effort doit donc être consenti par les autorités pour appuyer les chômeurs**, notamment en matière d'informations. Il convient de leur faciliter les démarches de recherche d'emplois, en cherchant à mettre en relation les offres d'emplois non satisfaites en provenance des entreprises avec le profil de candidats potentiels, aujourd'hui au chômage. De plus, il est clair que les S.P.P. ne jouent pas leur rôle efficacement et demandent à être restructurés.

Le type d'emploi recherché.

Massivement, les chômeurs recherchent un emploi salarié (72,8%) permanent et à plein temps (67,5%). En moyenne, les chômeurs désirent travailler 41 heures par semaine, et 79,9% se situent dans la fourchette 35-48 heures. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'oeuvre situé aux marges de l'activité économique.

Le désir d'emploi salarial est principalement recherché parce qu'il est censé procurer sécurité de l'emploi et du salaire. Ce n'est qu'en second lieu que le montant des rémunérations est invoqué. La situation de crise semble se traduire par une certaine aversion pour le risque de la part des chômeurs, pour qui les possibilités de promotion interne, la sécurité sociale, ou l'espérance réelle de gains supérieurs comme salarié, ne constituent pas une motivation essentielle.

Seulement 8,6% des chômeurs désirent se mettre à leur compte, et 18,6% sont indifférents au type d'emploi qu'ils pourraient obtenir. La situation dégradée qu'enregistre le secteur informel (en termes de débouchés et de revenu) explique peut-être pourquoi les emplois non salariaux attirent peu les chômeurs.

Finalement, **les chômeurs se montrent relativement flexibles quant au type d'emploi recherché**. 29,6% sont prêts à travailler dans n'importe quel type d'entreprises et 50,7% sont indifférents quant à la branche. De plus, seuls 9,1% sont attirés par l'administration publique, qui n'est donc pas l'horizon indépassable d'une main d'oeuvre frileuse. Le chômage ne traduit donc pas l'insatisfaction d'une main d'oeuvre aux ambitions incompatibles avec les conditions en vigueur sur le marché, mais l'absence réelle d'opportunités d'emplois. D'ailleurs, seulement 14,8% des chômeurs rejettent l'exercice d'activités marginales (porteur d'eau, vendeur ambulant, etc.), qui auraient pu être jugées dégradantes, parce qu'elles ne correspondraient pas à l'idée de ce qu'ils désireraient faire. En fait et contrairement à une idée reçue, il semble exister des barrières à l'entrée, même pour ce type d'activités, comme le confirment 49% des chômeurs.

Prétentions salariales des chômeurs.

Un facteur explicatif potentiel du chômage à Antananarivo pourrait venir de prétentions salariales trop élevées de la part des chômeurs, eu égard aux conditions d'embauche en vigueur. Effectivement, le revenu désiré moyen des chômeurs dépasse 268 000 Fmg par mois, soit un montant supérieur de plus de 24,6% au revenu moyen du travail effectivement constaté sur le marché.

Cependant, 76,4% des chômeurs se déclarent prêts à réviser à la baisse leurs prétentions si le chômage se prolonge. Finalement, le revenu minimum acceptable est de 203 000 Fmg, soit une rémunération inférieure de 29,3% au revenu réel moyen effectivement payé.

Evidemment, l'explication des disparités du salaire de réservation des chômeurs demanderait à être affinée, en fonction de paramètres tels que l'expérience professionnelle, le niveau de qualification, le sexe, l'âge, et le type d'emploi désiré. Ainsi, si l'on compare les prétentions des chômeurs et les salaires du marché suivant le secteur institutionnel, on constate qu'à l'exception du secteur informel où le salaire de réservation est plus de deux fois supérieur au salaires du marché, les salaires de réservation sont inférieurs à ce qui sont réellement payé aux actifs occupé. Ils sont respectivement inférieurs de 38,8% et de 26,2% au salaire moyen des employés publics et du revenu moyen des actifs occupés du privé formel. Quant à ceux qui se déclarent indifférents au type de secteur d'embauche, ils revendiquent un revenu supérieur de 26,8% au salaire minimum du premier trimestre 1998.

Tableau 5
Prétentions salariales et salaire de réservation des chômeurs

		Prétentions salariales (1000Fmg par mois)	Acceptent de réviser leur prétentions salariales à la baisse si le chômage se prolonge (%)	Salaire de réservation (1000Fmg par mois)	Horaires hebdomadaires désirés (heures par semaines)
Primo-demandeur	Hommes	268	69,6	209	41,9
	Femmes	293	81,5	216	39,3
Ancien occupé	Hommes	264	78,1	199	41,7
	Femmes	240	77,5	182	41,7
Total		268	76,4	203	41,1

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Les prétentions salariales correspondent au montant du revenu désiré, déclaré spontanément par les chômeurs, pour l'emploi qu'ils recherchent. Le salaire de réservation est le niveau de revenu minimum en deçà duquel les chômeurs déclarent ne pas vouloir descendre. Le salaire de réservation est la rémunération en deçà de laquelle les chômeurs n'accepteraient pas de travailler.

A ce niveau d'analyse, on peut conclure que les prétentions salariales des chômeurs sont globalement cohérentes avec la structure des rémunérations des actifs occupés. Les chômeurs montrent une forte flexibilité en ce qui concerne leurs exigences salariales, mais semblent avoir tendance à réclamer un bonus par rapport à leurs homologues qui ont un emploi, ce qui pourrait constituer un facteur aggravant du chômage.

IV.- STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS

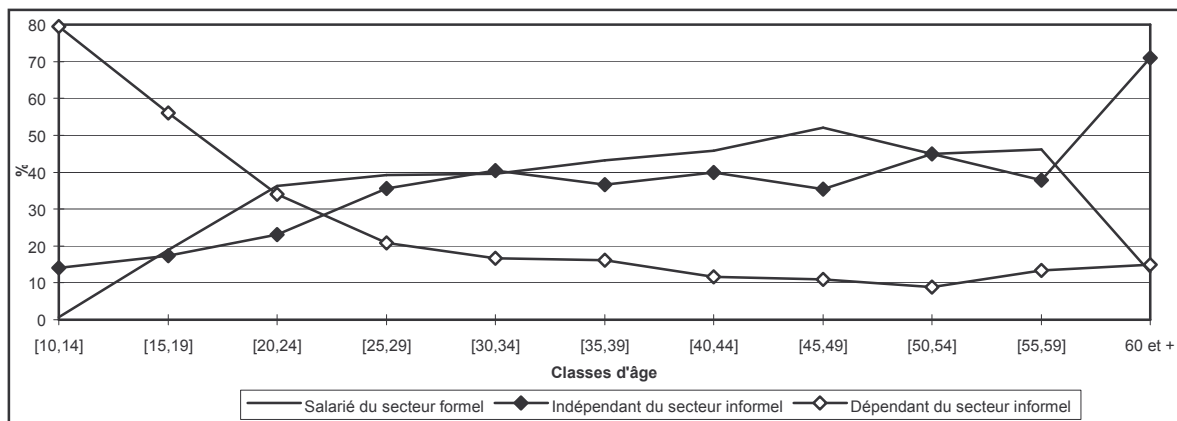
Au sein de la population active d'Antananarivo, 476 000 personnes exercent un emploi. Par conséquent, **le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé** (soit "*le taux de dépendance*") **est de 1,32**. Ce taux atteint 1,58 si on ne tient compte que des individus qui perçoivent un revenu pour leur travail. Ceci porte le nombre moyen d'actifs occupés par ménage à 2,1.

Le taux de salarisation, qui est un indicateur du degré de formalisation des relations de travail, **est à Antananarivo de 54,1%**. Donc, un peu plus d'un emploi sur deux est un emploi salarié. Ce taux varie en fonction du type de secteur et de main-d'oeuvre. Il est bien sûr plus élevé sur le marché "primaire" du travail (dans le secteur formel privé et public), et pour le type de main-d'oeuvre qui y est employé : hommes, chef de ménage, main-d'oeuvre dans la force de l'âge (entre 20 et 45 ans), main d'oeuvre qualifiée.

Il est intéressant d'analyser la composition de la main-d'oeuvre en fonction de l'âge. Nous identifierons trois groupes: les salariés du secteur formel, les travailleurs indépendants du secteur informel (patrons et travailleurs à leur propre compte), et les travailleurs dépendants du secteur informel (salariés, apprentis, aides familiaux). Trois périodes semblent se succéder. Pour la première, jusqu'à l'âge de 20 ans environ, la majorité des actifs occupés exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La seconde étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel comme mode d'insertion sur le marché du travail (entre 20 et 60 ans), tandis que la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'oeuvre vers des emplois informels, comme travailleurs indépendants (établissement à son compte).

Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle. Cependant, nous nous garderons de franchir ce pas, dans la mesure où l'impact de la conjoncture économique a un effet central sur la composition sectorielle de la main-d'oeuvre (voir ci-dessous).

Graphique 5 **Répartition des actifs occupés par âge et par type d'emplois**



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue 5 secteurs : les administrations publiques, le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel, et enfin le secteur social. C'est évidemment **le secteur informel qui occupe la première place : 56,8% des actifs occupés** y sont employés. Le secteur privé moderne vient en seconde position avec 28,0% des emplois. Enfin, seulement 13,3% des actifs occupés travaillent dans le secteur public (9,5% dans l'administration et 3,8% dans les entreprises parapubliques). Il convient ainsi de noter la prédominance du secteur privé.

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. L'emploi industriel compte cependant pour 32,4% dans les entreprises parapubliques, soit une proportion équivalente à la moyenne de l'ensemble du marché du travail qui est de 31,3%.

Ils absorbent plus de la moitié des emplois salariés qualifiés, puisque 54,5% des cadres supérieurs et 56,8% cadres moyens y travaillent. Le niveau scolaire de la main-d'oeuvre atteint 11 ans, et 29,7% ont fait des études supérieures. C'est encore dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (42 ans), résultat associé à une très forte stabilité des emplois (9,8 ans en moyenne). Le secteur public semble jouer un rôle crucial dans la reproduction des ménages puisque 63,8% de ces emplois sont occupés par des chefs de ménage.

Les caractéristiques du secteur privé formel présentent certains points communs avec celles des entreprises "modernes" (c'est à dire le secteur institutionnel des Sociétés et Quasi-Sociétés de la comptabilité nationale) que l'on peut constater dans les pays industrialisés. Le taux de salarisation atteint 83,3%. Mais elles s'en éloignent sensiblement dans de nombreux domaines. Si un tiers des effectifs sont employés dans des établissements de plus de 100 personnes, 25,6% travaillent dans des établissements de moins de 6 personnes.

Ce secteur absorbe 45,2% des effectifs industriels, et 49,8% des services aux entreprises (banques, assurances, conseil et expertise). 34,9% des postes sont des emplois commerciaux ou de services aux ménages. Ce résultat révèle une base industrielle qui se construit à Antananarivo, puisque sur une population active de 476 000 personnes, 149 000 personnes travaillent dans l'industrie, et 73 000 dans l'industrie moderne (privé et

parapublic). Les caractéristiques de la main-d'oeuvre dans ce secteur sont intermédiaires entre celles enregistrées dans le secteur public et celles du secteur informel.

La zone franche, qui fait partie du secteur privé formel, se caractérise par la jeunesse de sa main-d'oeuvre, son niveau scolaire, légèrement supérieur à celui du secteur privé formel dans son ensemble, et la place des femmes (80,7%). Ce dernier résultat peut s'expliquer par le fait que 81,2% des emplois s'exercent dans la branche confection. Enfin, les entreprises sont en majeure partie de grande taille, puisque 97,0% d'entre elles ont plus de 50 salariés.

La main-d'oeuvre du secteur informel, enfin, se concentre dans des établissements de petite taille exerçant dans des conditions d'activité précaires. 91,1% des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, et 53,2% sont des auto-emplois. Ceci se traduit par le taux de salarisation le plus faible de l'ensemble des secteurs institutionnels, 28,0%. Ce taux descend même à 15,1% si l'on exclut du secteur informel les emplois domestiques. La précarité des établissements se mesure par le fait que 28,7% seulement des emplois s'exercent dans de véritables établissements, tandis que 33,0% s'exercent sur la voie publique et 25,9% dans les domiciles.

Les activités de circulation constituent l'espace de prédilection de l'emploi informel. On le trouve dans le commerce (30,7% des emplois) tandis que 27,6% des actifs du secteur informel travaillent dans les branches de « *services aux ménages* ». **Le secteur informel joue un rôle fondamental dans la satisfaction des besoins des ménages.** 95,3% des emplois agricoles, 78,9% des emplois de services aux ménages, 72,4% des emplois commerciaux sont issus du secteur informel.

Mais il compte aussi 27,4% d'emplois industriels (dont 11,5% sont dans la confection et la broderie), soit une proportion légèrement plus faible qu la moyenne des autres secteurs institutionnels. Le secteur informel absorbe 49,7% des emplois industriels, ce qui montre le poids de ce dernier dans le tissu industriel de la capitale.

La main-d'oeuvre y est jeune (29,1% a moins de 25 ans), mais peu qualifiée. Le niveau d'étude moyen dépasse à peine l'école primaire (niveau d'étude moyen 6,3 ans), tandis que seulement 4,5% des informels ont fait des études supérieures. De plus, c'est le secteur le plus féminisé après la zone franche (six femmes sur dix y sont employées : 62,8%), et celui qui concentre la main-d'oeuvre secondaire du ménage (hors chef de ménage) (60,5%), tout particulièrement les membres n'appartenant pas au noyau nucléaire de la famille.

Tableau 6
Structure des emplois par secteur institutionnel

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Effectifs (1000)	Répartition (%)	Age moyen (années)	Proportion de femmes (%)	Proportion de migrants (%)	Années d'études réussies (années)	Ancienneté dans l'emploi (années)
Administration publique	45	9,4	43,5	37,1	38,7	10,9	10,8
Entreprises publiques	18	3,8	39,5	25,6	33,8	11,1	7,2
Entreprises privées formelles (hors Zone Franche)	108	22,7	33,3	36,0	33,1	9,0	5,1
Zone franche	26	5,5	27,8	80,7	20,8	8,6	2,4
Entreprises privées informelles	270	56,7	33,8	53,2	29,2	6,3	6,2
Entreprises associatives	9	1,9	35,9	45,9	30,2	9,8	6,0
Total	476	100	34,6	48,1	30,7	7,8	6,2

BRANCHE	Secteur primaire	Industrie	Commerce	Services aux ménages	Autres services	Total
SECTEUR INSTITUTIONNEL						
Administration publique	0,2	2,4	0,1	1,4	95,9	100
Entreprises publiques	0,8	32,4	4,5	11,0	51,3	100
Entreprises privées formelles	0,7	50,5	22,6	12,3	13,9	100
Entreprises privées informelles	10,1	27,4	30,1	27,6	4,8	100
Entreprises associatives	2,8	6,9	1,5	9,6	79,2	100
Total	6,1	31,3	23,6	19,8	19,2	100

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Branches : l'industrie comprend les industries manufacturières et extractives, ainsi que le BTP. Le commerce comprend aussi les hôtels, restaurants. Les services aux ménages comprennent les services de réparation, les activités de récréation, touristiques, et les services domestiques. Les autres services comprennent les services aux collectivités, les services aux entreprises, les banques et services financiers, télécommunication et transport.

Contrairement à une idée reçue, qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans l'administration publique que la proportion de migrants est la plus forte, près de quatre fonctionnaires sur dix n'étant pas natif de la capitale. Ce résultat tend à prouver l'importance du « drainage des élites scolaires » dans le processus de migration vers la capitale, compatible avec l'origine essentiellement urbaine des migrants constatée dans la première partie.

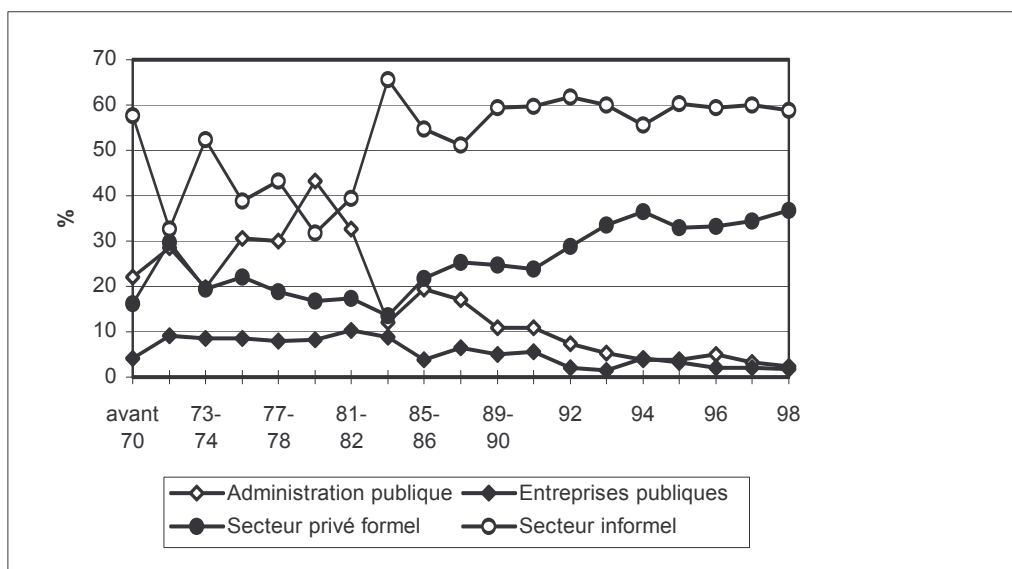
Dynamique des emplois sur longue période.

La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché du travail de la capitale malgache.

En premier lieu, **le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs d'Antananarivo est de 5,2 ans.** Mais la situation des différents secteurs institutionnels est contrastée. C'est dans le secteur public que la longévité est maximum (9,8 ans), et dans le secteur privé formel que la rotation dans l'emploi est la plus élevée (4,7 ans). Il semble que la rotation des emplois dans la zone franche est particulièrement forte, puisque l'ancienneté de ces emplois dépasse à peine 2 ans. Ce résultat doit cependant être analysé avec prudence dans la mesure où la création de la zone franche est récente (1990).

Mais si la stabilité des emplois publics est un mode de gestion généralisé dans ce secteur, tel n'est pas le cas dans le secteur informel, où coexistent des emplois très anciens avec des emplois récemment créés. Ainsi, 51,7% des informels exercent leur emploi actuel depuis moins de 3 ans, alors que seulement 32,1% des employés publics sont dans ce cas. Il faut y voir l'impact direct d'une conjoncture économique déprimée.

Graphique 6 Dynamique de la création brute d'emplois par secteur institutionnel



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Mode de lecture : en 1997/98, 59,4% des emplois encore existant aujourd'hui ont été créés dans le secteur informel.

Le déclenchement et l'aggravation de la récession depuis 1981 se traduit par une contribution croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi **en 1997/98, 59,4% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, tandis que le secteur public n'y contribuait que pour 4,7%.**

Alors que sur la période allant de 1975 à 1980, le secteur public prédomine dans la création brute d'emplois, la montée du secteur informel est nette à partir de 1981. Depuis cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel. Notons parallèlement la part également croissante du secteur privé formel qui atteint 34,5% en 1997.

Finalement, la répartition actuelle de la main-d'oeuvre est le résultat de cette accumulation de flux, marquée par un effet de substitution entre emplois public et emplois privés.

La pluri-activité.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu, et compenser leur chute en période de récession. **Sur 476 000 actifs occupés à Antananarivo, 53 000 déclarent exercer une activité secondaire** au cours de la semaine de référence, ce qui porte **le taux de pluri-activité à 11,1%**. En fait, plus de 76 000 actifs occupés ont exercé un autre travail, en dehors de leur emploi principal, et 12 000 personnes déclarent même trois emplois, au cours de l'année écoulée.

Les emplois secondaires ont un profil sensiblement différent des emplois principaux. En premier lieu, **le secteur primaire** (agriculture, élevage) **joue un rôle de premier plan** avec 33,3% des emplois secondaires, alors qu'il compte pour 5,6% des emplois principaux. On voit ainsi apparaître l'importance de l'agriculture urbaine et péri-urbaine des ménages malgaches, qui représente un complément de revenu, monétaire ou

en nature. Les activités industrielles viennent en seconde position (23,6%), puis les services (28,7%) et le commerce (14,4%).

En second lieu, **ces emplois secondaires s'exercent presque exclusivement dans le secteur informel** qui en accueille 90,4% à lui seul. Ce sont pour 81,5% des emplois non salariaux. Si l'on prend en compte les emplois secondaires, la part du secteur informel dans l'emploi total passe de 56,8% à 60,1%.

V.- REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE

Les revenus perçus et les conditions de travail constituent de bons indicateurs de la qualité des emplois générés par les différents secteurs institutionnels. Or en la matière, tout oppose le secteur formel (administration, entreprises publiques, privées formelles et associatives) au secteur informel.

Les revenus du travail dans l'emploi principal

Dans **le secteur public**, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. Le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 435 000 Fmg contre 342 000 Fmg.

Dans **les entreprises privées formelles**, l'ancienneté est beaucoup plus faible. Le revenu moyen mensuel atteint 262 000 Fmg, tandis que le revenu médian est de 174 000 Fmg par mois. C'est dans le secteur privé formel que la charge de travail est la plus lourde, avec près de 47 heures hebdomadaires. Bien qu'ils travaillent encore plus longtemps, les salariés des entreprises franches gagnent moins que leurs homologues, puisque leur rémunération se monte à 164 000 Fmg. Il convient cependant de préciser que leur ancienneté est aussi largement plus faible (2,6 ans contre 5 ans), que la main-d'oeuvre y est beaucoup plus féminisée (81% contre 44%). De plus, la proportion de cadres est très inférieure dans la zone franche (2,3% contre 8,8%).

Enfin, **le secteur privé informel**, qui concentre 56,8% des emplois, a une position très particulière. L'ancienneté des actifs y est plus faible que dans le secteur public, mais plus élevée que celle du secteur privé formel et le revenu moyen bas, bien que supérieur de 20% au salaire minimum en vigueur : soit 152 000 Fmg par mois, pour 42 heures de travail hebdomadaire. De plus, trois emplois informels sur quatre sont permanents. Ce résultat montre clairement que le secteur informel n'est pas caractérisé par des emplois occasionnels qui génèrent des revenus d'appoint.

Tableau 7
Caractéristiques de l'emploi principal par secteur institutionnel

SECTEUR INSTITUTIONNEL	TOUS ACTIFS				TRAVAILLEURS DEPENDANTS		
	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenus mensuels (1 000 Fmg)			Avec bulletins de paie (%)	Avec contrat (%)	Travailleurs permanents (%)
		moyen	médian	horaire			
Administration publique	40,6	342	293	1,96	91,7	80,6	99,3
Entreprises publiques	41,9	435	300	2,41	91,8	89,6	98,6
Entreprises privées formelles	46,7	262	174	1,31	60,2	63,5	92,8
- dont zones franches	51,0	184	164	0,84	85,7	70,6	96,7

Entreprises privées informelles	41,6	152	96	0,85	2,5	4,3	82,1
Entreprises associatives	40,6	361	174	2,07	49,3	48,7	94,5
Total	42,9	215	150	1,17	45,9	43,0	90,3

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

Ces écarts s'expliquent, en partie, par les différences de structures d'emplois entre les secteurs d'activité. Dans le public, 31% des actifs sont des cadres (moyens ou supérieurs) alors que, dans le secteur informel, plus de la moitié des actifs travaille à leur propre compte sans diriger de salarié. On est donc conduit, pour permettre les comparaisons, à combiner catégories sociales et secteurs d'activité (public, privé, formel ou informel ; voir tableau 8).

A secteur institutionnel donné, la hiérarchie salariale est toujours respectée, des cadres supérieurs aux manoeuvres. Cependant, l'existence d'une forte composante non salariale sur le marché du travail vient brouiller les cartes de cette hiérarchie. En particulier, les travailleurs à leur propre compte, qui représentent 31% des emplois, obtiennent des revenus d'activité très hétérogènes.

Ce sont bien sûr **les cadres et les patrons** qui gagnent le plus : 594 000 Fmg en moyenne dans le secteur public, 764 000 Fmg dans le secteur privé formel et 498 000 Fmg dans le secteur informel. L'avantage en faveur des cadres du privé s'explique par l'existence de catégories minoritaires très privilégiées en matière de salaire. Cet avantage se réduit lorsqu'on retient le revenu médian. Il n'est plus que de 450 000 Fmg pour le privé comme pour les cadres du secteur public, alors qu'il n'atteint que 290 000 Fmg dans le secteur informel.

Viennent ensuite les **employés et ouvriers**, dont les revenus sont très nettement inférieurs, pour des horaires moyens relativement lourds. L'écart est également très net entre les secteurs formel et informel pour les employés, ouvriers. Leur revenu moyen est inférieur de 35% dans l'informel par rapport à leurs homologues du privé formel et de 53% par rapport aux employés et ouvriers du secteur public. Mais ce sont aussi ces employés et ouvriers du secteur public qui enregistrent une des plus fortes anciennetés (seulement dépassée par les cadres du public), avec une durée moyenne dans l'emploi supérieure à 12 ans.

Tableau 8
Caractéristiques de l'emploi principal
par secteur institutionnel et catégorie socio-professionnelle

	Effectif (en milliers)	Répartition (%)	Ancienneté (années)	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenu mensuel moyen médian	
					(1 000 Fmg)	
Secteur public						
- Cadres	19	4,0	9,5	39,1	436	320
- Employés, ouvriers	37	7,8	10,0	42,0	253	230
- Manoeuvres et autres	7	1,5	8,0	44,8	148	150
Secteur privé formel						
- Cadres, patrons	22	4,7	7,1	44,5	658	415
- Employés, ouvriers	82	17,3	4,8	47,2	181	160
- Manoeuvres et autres	38	7,9	4,1	45,8	75	60
Secteur informel						
- Patrons, cadres	18	3,9	9,0	45,3	364	200
- Travailleurs à leur compte	144	30,2	8,0	41,2	146	95
- Employés, ouvriers	23	4,9	3,6	45,3	109	95
- Manoeuvres et autres	85	17,8	3,8	42,1	32	20
Total	476	100	6,4	43,3	175	120

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Par rapport au tableau précédent, le secteur public regroupe l'administration et les entreprises publiques, et le secteur privé formel les entreprises privées formelles et associatives.

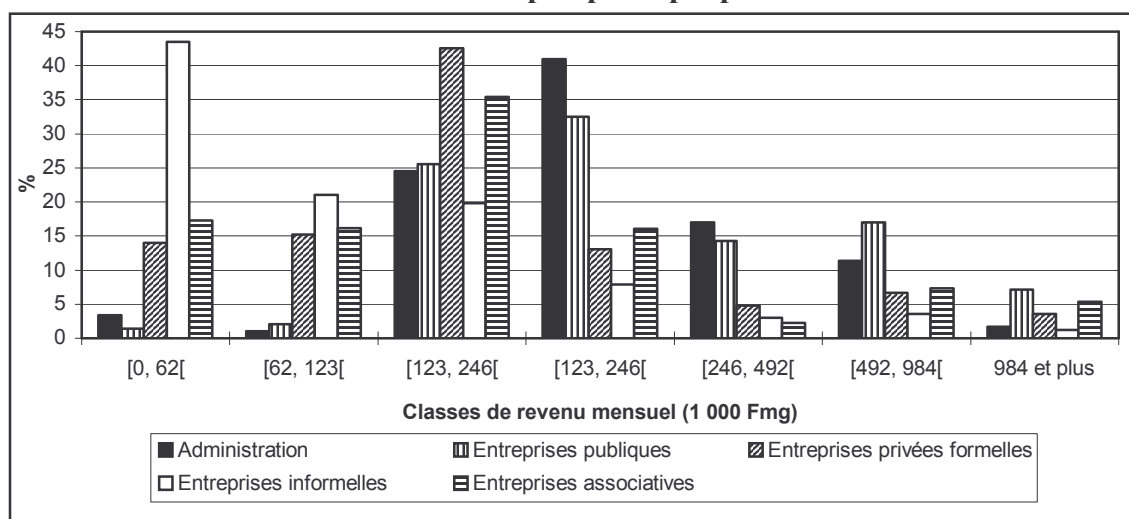
Chez les **manoeuvres, les apprentis et les aides familiaux**, la situation est tout aussi contrastée, l'écart des revenus moyens étant également en défaveur de l'informel. Ceci s'explique en partie par la plus forte proportion d'aides familiaux non rémunérés.

Enfin, les **travailleurs à compte propre** du secteur informel bénéficient en moyenne de revenus relativement faibles : 175 000 Fmg par mois, soit 17% de moins que les employés et ouvriers du secteur privé formel et 40% de moins que ceux du secteur public. 30% des travailleurs à compte propre gagnent moins de la moitié du salaire minimum, soit 62 000 Fmg par mois, et seulement 6% plus de 492 000 Fmg, soit plus de 4 fois le salaire minimum.

L'analyse de la dispersion des revenus montre une forte superposition des distributions par secteur institutionnel. Ce résultat remet en question la thèse selon laquelle les salaires du secteur formel seraient systématiquement supérieurs aux revenus enregistrés dans le secteur informel.

Au total, 46% des actifs occupés perçoivent moins de 123 000 Fmg par mois, un montant qui correspond au salaire minimum des catégories les moins qualifiés, en vigueur au premier trimestre 1998. Mais ils sont près des deux tiers dans le secteur informel. Le secteur public se différencie des autres secteurs par la quasi inexistence de salaires inférieur au salaire minimum, et une forte concentration dans les tranches de revenus comprises entre 1 et 4 fois le salaire minimum. Ainsi, un quart des fonctionnaires gagne entre 123 000 et 246 000 Fmg, et plus de huit sur dix entre 123 000 et 492 000 Fmg. 60% des travailleurs du secteur privé formel sont dans ce cas, et seulement 30% des membres du secteur informel.

Graphique 7
Distribution des revenus de l'emploi principal par secteur institutionnel



Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

Horaires de travail et sous-emploi.

Pour **l'ensemble de la population active**, la durée du travail a une distribution très étalée : 26% travaillent moins de 35 heures et 43% plus de 48 heures. Les horaires "normaux"

(35 à 48 heures), qui sont dominants pour les salariés du secteur public, sont très minoritaires chez les travailleurs du secteur informel.

Le volume horaire de travail permet de quantifier l'importance du *sous-emploi visible*. Ainsi, l'ensemble de ceux qui travaillent moins de 35 heures à leur corps défendant représentent 75 000 personnes, soit **15,7% des actifs occupés, et donc un sous-emploi massif**. C'est dans le secteur informel que le sous-emploi visible est le plus élevé, le taux atteignant 20%. Par contre, les entreprises publiques et le secteur privé formel sont relativement épargnés, avec environ 7%.

Encore convient-il de préciser que le sous-emploi visible ne constitue qu'une modalité à travers laquelle se manifeste le sous-emploi. Ainsi et paradoxalement, l'existence d'horaires de travail excessivement élevés peut elle aussi être synonyme de sous-emploi, lorsque cette charge horaire est rendue nécessaire par une productivité du travail anormalement faible. On qualifie cette forme de sous-emploi de "*sous-emploi invisible*".

Le niveau des revenus individuels permet d'estimer le sous-emploi invisible. Nous avons retenu comme indicateur de sous-emploi invisible le pourcentage d'actifs occupés gagnant moins que le salaire horaire minimum. On peut alors estimer **le taux de sous-emploi invisible à 47,1% de la main-d'oeuvre**. Encore une fois, c'est dans le secteur informel que cette manifestation du désajustement entre offre et demande de travail est la plus criante, avec près de deux personnes sur trois en situation de sous-emploi invisible.

Si maintenant on agrège les différentes composantes du sous-emploi (chômage, sous-emploi visible et sous-emploi invisible) pour obtenir un indicateur synthétique de sous-emploi, on obtient un **taux de sous-emploi global de la main-d'oeuvre de 58,9%**, soit 298 000 personnes sur 506 000 actifs. **Le sous-emploi du facteur travail apparaît donc comme le principal problème que rencontre le marché du travail, et plus généralement l'économie malgache.**

Conditions de travail et prestations des travailleurs dépendants.

Comme le montre le tableau 7, l'emploi permanent est la règle dans le secteur public. Il est moins fréquent dans le secteur privé, et notamment le secteur informel. Cependant, l'emploi permanent reste largement majoritaire même dans ce secteur (82%), malgré la présence de catégories de main-d'oeuvre qu'on aurait pu juger plus "occasionnelle" (aides familiaux, apprentis).

Les types de **relations de travail** sont également très diversifiés selon les secteurs : plus de 80% de détenteurs de contrats de travail dans l'administration et les entreprises publiques (pour l'essentiel à durée indéterminée) et 92% de détenteurs de bulletin de paye, contre respectivement 64% et 60% dans le secteur privé formel. Dans le secteur privé informel, la contractualisation est exceptionnelle : 4% de travailleurs dépendants ont un contrat et 3% un bulletin de paye.

Si l'on prend en compte les **prestations sociales** (tableau 9), les écarts entre les différents statuts sont encore mis en relief. En fait, **les prestations sociales sont plus fréquentes dans les catégories de main-d'oeuvre les mieux rémunérées. Elles viennent donc accentuer les différences de qualité des emplois.**

Ce sont les salariés du secteur public qui bénéficient de la meilleure couverture sociale, avec en haut de l'échelle les cadres publics. 80% d'entre eux jouissent de la sécurité sociale et des congés payés. Ce sont aussi eux qui cumulent indemnités diverses (logement, transport, etc.) et avantages en nature.

Globalement, les incitations au travail hors salaire sont peu répandues à Madagascar. La participation aux bénéfices des salariés n'a pas encore cours, même dans le secteur privé, et les différents types de primes sont rares. Seuls les cadres du secteur privé formel ont droit, de façon significative, à des primes de fin d'année, dans une proportion atteignant 40%.

Les employés, ouvriers et manoeuvres des secteurs formels sont nettement mieux lotis que leurs collègues de l'informel. Dans l'ensemble, il faut noter l'absence presque totale de prestations en faveur de la main-d'oeuvre du secteur informel. De plus, comme les indépendants constituent la majorité des actifs dans l'informel, ceci accroît encore l'écart entre les deux secteurs.

Enfin, le **taux de syndicalisation** moyen est très faible dans la population active : 4,3% pour l'ensemble des actifs occupés et 7,7% pour les seuls salariés. Les syndicats sont plus répandus dans les entreprises publiques, plus d'un salarié sur quatre y étant affilié. C'est chez les employés et ouvriers qualifiés et dans l'encadrement des entreprises publiques et para-publiques que les syndicats jouent le rôle le plus important, avec plus de 20% de syndiqués, alors que le taux de syndicalisation n'est que de l'ordre chez les salariés non qualifiés.

En revanche, les syndicats ne font pas recette chez les salariés de l'administration ou des entreprises privées formelles, puisqu'à peine 15% des premiers et 8% des seconds sont adhérents. Malgré l'important turn-over, le taux de syndicalisation dans les entreprises franches atteint près de 14%, mais il est nul chez les cadres, il est vrai peu nombreux. Enfin, les syndicats sont inexistantes dans le secteur informel.

Il est donc peu probable que la présence syndicale joue un rôle conséquent sur les conditions d'activité de la main-d'oeuvre et la flexibilité du marché du travail, sauf sur des segments très localisés et minoritaires.

Tableau 9
Taux de bénéficiaires de prestations par secteur institutionnel en 1998
(pour les travailleurs dépendants)

%	Sécurité sociale	Service médical	Congés payés	Participation aux bénéfices	Primes de fin d'année	Autres primes	Indemnités diverses	Avantage en nature
Secteur public								
- Cadres	77,5	72,5	86,5	1,4	21,2	7,6	44,5	15,5
- Employés, ouvriers	75,3	67,9	80,4	1,4	20,8	8,5	33,6	14,6
- Manoeuvres et autres	61,1	49,2	59,5	0,0	22,6	7,0	12,0	5,0
Secteur privé formel								
- Cadres	55,8	64,2	61,7	5,6	41,3	10,1	16,4	18,4
- Employés, ouvriers	43,4	55,5	49,5	2,5	32,2	11,1	5,1	8,4
- Manoeuvres et autres	21,9	31,6	20,9	1,5	15,4	7,6	1,0	6,6
Secteur informel								
- Employés, ouvriers	2,4	10,4	8,9	1,1	5,6	6,6	1,0	5,1
- Manoeuvres et autres	0,5	15,0	3,7	0,9	4,1	5,9	0,1	7,5
Total	32,7	40,7	37,1	1,7	18,5	8,3	9,5	9,3

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Les travailleurs dépendants sont les salariés, les apprentis et les aides familiaux.

VI.- INSERTION DES MENAGES SUR LE MARCHE DU TRAVAIL

Dans les chapitres précédents, nous avons traité les données portant sur le marché du travail en considérant les individus comme unité d'analyse de base. Or, il est clair qu'un certain nombre de décisions individuelles (décisions de poursuivre des études, de se porter sur le marché du travail, choix du secteur d'activité, etc.) sont prises, au moins en partie, à l'échelle des ménages. L'objectif de ce chapitre est donc d'étudier le mode d'insertion des ménages, pris comme entité spécifique, sur le marché du travail.

Elaboration d'une typologie de ménages.

Au vu des objectifs de l'enquête, nous avons d'abord élaboré une typologie de ménages. **Nous distinguerons quatre classes de ménages, suivant le secteur institutionnel d'activité du chef de ménage :**

- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur public;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur privé formel;
- les ménages dont le chef exerce son emploi principal dans le secteur informel;
- les ménages dont le chef est soit inactif soit chômeur.

Cette typologie fonctionnelle ne se fonde pas directement sur le montant des revenus perçus, mais sur l'origine sectorielle de ces revenus. Il s'agit donc d'une typologie opérationnelle pour la conduite de la politique économique, notamment en matière de distribution des revenus et de création d'emplois. On trouve dans le tableau 10 la répartition des ménages par catégorie dans l'échantillon de l'enquête emploi 1998.

Tableau 10
Distribution des différentes catégories de ménages

%	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Répartition des ménages	18,1	23,5	43,8	14,6	100
Répartition de la population (de 10 ans et plus)	20,5	22,4	42,7	14,49	100

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. La répartition des ménages correspond à la répartition des emplois pour les seuls chefs de ménage. La répartition de la population de 10 ans et plus classe les individus suivant les mêmes critères de situation sur le marché du travail.

Les deux classes de ménages les plus nombreuses, sont celle dont le chef est employé dans le secteur privé formel (que nous qualifierons de "*ménages formels*") et celle dont le chef est employé dans le secteur informel (que nous qualifierons de "*ménages informels*"). Elles réunissent à elles deux les deux tiers des ménages.

Si cette typologie présente l'avantage majeur de la simplicité, reste à en démontrer la pertinence. Les chapitres précédents ont montré que le secteur institutionnel était un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. Constatée à l'échelle de l'ensemble des individus, cette propriété se vérifie sur la sous-population des chefs de ménages. En particulier, on retrouve la hiérarchie de qualité des emplois suivant le secteur institutionnel, organisée autour de deux pôles qui s'opposent fortement : les emplois publics et les emplois informels.

C'est dans le secteur public que se concentrent les emplois les plus qualifiés, les mieux protégés (stabilité, contrat, prestations sociales) et les mieux rémunérés. A l'autre extrémité,

les emplois informels apparaissent comme l'image en négatif du cliché précédent. Le secteur privé formel procure à ses membres des emplois proches de ceux du secteur public. Quant aux chefs de ménage chômeurs ou inactifs, leur premier point commun, c'est d'être dépourvu d'emploi.

Ces différents modes d'insertion sur le marché du travail se traduisent par des différences sensibles des caractéristiques socio-démographiques des chefs de ménages. Ainsi, les chefs informels, chômeurs ou inactifs, montrent une plus grande "fragilité", avec une très forte proportion de femmes, et un niveau scolaire beaucoup plus faible.

Si les chefs de ménage ont en moyenne 44 ans, cette moyenne cache une forte hétérogénéité entre les différentes classes. Les chefs privés formels sont plus jeunes contrairement à ceux de la catégorie inactifs/chômeurs. Dans cette catégorie inactifs/chômeurs, les premiers sont beaucoup plus âgés et les seconds plus jeunes que les autres. Ces différences d'âge entre chefs inactifs et chômeurs sont révélatrices de l'existence de deux sous-ensembles de ménages que nous avons dû agréger pour des raisons de taille d'échantillon. Finalement, cette dernière classe de ménages doit plutôt être considérée comme un résidu, qui tire son unité de l'absence de revenu du chef de ménage. Malgré tout, ce problème est limité par le fait que le taux de chômage des chefs de ménages est très faible, et que par conséquent l'immense majorité d'entre eux est inactive.

Tableau 11
Principales caractéristiques des chefs de ménage par type de ménages

	Types de ménages				
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
Caractéristiques socio-démographiques					
proportion de femmes (%)	11,1	9,3	20,4	37,2	18,5
âge moyen (années)	44,6	39,1	42,0	57,9	44,1
nombre moyen d'années d'études (années)	10,2	9,1	6,6	7,6	8,0
Caractéristiques des emplois					
proportion de cadres (%)	29,6	17,0	0,5	0	9,6
proportion d'actifs ayant un contrat (%)	83,1	56,0	2,7	0	29,4
Revenus mensuels (1000Fmg)					
revenu dans l'emploi principal	377	364	2368	0	257

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO.

La forte polarisation des chefs de ménages en fonction du secteur institutionnel de l'emploi ne suffit pas à valider une typologie portant sur les ménages plutôt que sur les individus. L'extrême diversité des sources d'emplois et de revenus pourrait venir brouiller la carte des types de ménages dans leur mode d'insertion sur le marché du travail. Nous allons montrer qu'en fait, le secteur institutionnel de l'emploi principal du chef de ménage est un indicateur des types d'emplois occupés par les autres membres du ménages, marque d'une certaine forme de "reproduction" sociale.

En premier lieu, **les membres secondaires des ménages réussissent d'autant mieux à s'insérer sur le marché du travail que le chef de ménage est dans une position favorable**. Bénéficiant globalement d'un niveau d'éducation plus élevé, la main-d'oeuvre familiale des "*ménages publics*" a 6 fois plus de chance d'entrer dans le secteur public, et gagne en moyenne 2 fois plus que celle issue des "*ménages informels*". Sans chercher à développer ici une interprétation détaillée des mécanismes à l'oeuvre, on peut mentionner comme facteurs explicatifs, l'importance du contexte familial dans l'acquisition des

connaissances, de longue date mise en évidence par les sociologues, ainsi que le poids des relations personnelles dans l'obtention d'un emploi sur le marché du travail.

Tableau 12
Principales caractéristiques des membres secondaires par type de ménages

	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Caractéristiques des membres secondaires					
Nombre d'années d'études des conjoints	9,0	8,1	6,5	6,7	7,5
Nombre d'années d'études des enfants de + 15ans	9,3	8,0	7,0	9,6	8,2
Taux d'activité des membres secondaires (%)	42,9	49,3	56,4	54,4	51,7
Taux de chômage des membres secondaires (%)	11,2	7,8	7,0	12,5	8,8
Taux de salarisation des membres secondaires (%)	65,5	57,2	41,7	63,9	52,2
Revenu moyen des membres secondaires (1000Fmg)	227	178	115	191	158
Répartition de la main-d'oeuvre secondaire (%)					
Secteur public	19,5	6,0	3,2	13,2	8,0
Secteur privé formel	30,4	40,8	26,8	34,4	31,5
Secteur informel	50,1	53,2	70,0	52,4	60,5
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Les membres secondaires du ménages sont tous ceux qui ne sont pas chef de ménage.

Il faut cependant se garder d'une vision trop mécaniste de la réussite professionnelle, comme l'atteste par exemple la constance des taux de chômage des membres secondaires par type de ménages. Tous sont touchés par la dégradation du marché du travail, et l'informalisation de l'économie n'épargne pas les "*ménages publics*", dont plus d'un actif secondaire occupé sur deux exerce dans le secteur informel.

Enfin, la typologie proposée permet de discriminer le revenu total des ménages, aussi bien en ce qui concerne son niveau que son origine. Or ces deux dimensions constituent des facteurs déterminants des modes de consommation.

Une fois additionnées toutes les sources de revenus d'activité (emplois du chef de ménage et des membres secondaires), la hiérarchie des montants de revenus mensuels moyens s'égrène logiquement de 634 000 Fmg pour les "*ménages publics*" à 252 000 Fmg pour les "*ménages chômeurs/inactifs*". Lorsqu'on tient compte de la taille différentielle des ménages, les revenus sont plus élevés dans les "*ménages formels*" (privés et publics), qu'on la mesure en nombre total d'individus ou en nombre d'unités de consommation.

Tableau 13
Revenus d'activité des ménages par unité de consommation

en milliers de Fmg par mois	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	
Revenu total moyen du ménage	634	598	413	252	482
Taille moyenne du ménage	5,3	4,9	5,1	4,3	4,9
Revenu moyen par tête	130	123	81	59	97
Revenu moyen par unité de consommation	156	153	102	66	119

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres.

De plus, le classement par secteur institutionnel révèle une très forte homogénéité des sources de revenu des ménages. 85% du revenu total des "*ménages formels*" (resp. "*informels*") provient du secteur formel (resp. informel). Seul les "*ménages inactifs/chômeurs*" montrent une plus grande diversité dans l'origine de leurs revenus, 23% étant tirés du secteur public, et le reste, à parité, des secteurs informel et formel privé.

Au niveau agrégé, il est intéressant de noter que **22% du revenu total des ménages de l'agglomération d'Antananarivo a été distribué par le secteur public**, alors qu'il ne compte que pour 13% des emplois. Ce chiffre démontre l'importance de l'impact potentiel sur la demande finale, de mesures affectant la masse salariale du secteur public.

Tableau 14
Origine du revenu d'activité des ménages par type de ménages

% ORIGINE DU REVENU	Types de ménages				Total
	Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur Inactif	
Secteur public	68,7	4,5	3,2	23,2	22,0
Secteur privé formel	17,4	81,4	13,7	41,8	36,5
Secteur informel	13,9	14,1	83,1	35,0	41,5
Total	100	100	100	100	100

Source : Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Mode de lecture: 68,7% du revenu des ménages dont le chef travaille dans le secteur public provient du secteur public.

IX.- DYNAMIQUE DU MARCHÉ DU TRAVAIL ENTRE 1996 ET 1997

En un an, **la population** des ménages ordinaires de l'agglomération d'Antananarivo est **passée de 1 028 000 personnes à 1 106 000 personnes, soit un taux de croissance annuelle de 7,5%**. Cette croissance s'explique par un phénomène de densification de l'habitat urbain, dans la mesure où les limites géographiques de l'agglomération n'ont pas changé entre les deux années.

Le même mouvement affecte Antananarivo Renivohitra, dont la population que l'on estimait à 797 000 personnes en 1997, est aujourd'hui de 858 000. La croissance démographique de la capitale administrative est légèrement supérieure à celle de sa périphérie (resp. 7,6% et 7,3%). De plus, et à l'instar de la plupart des grandes villes d'Afrique subsaharienne, **l'essentiel du croît démographique provient de l'accroissement naturel interne à la ville**, alors que le solde migratoire n'en constitue qu'une très faible partie.

La dynamique de l'activité entre 1997 et 1998.

Entre 1997 et 1998, la population potentiellement active (individus âgés de 10 ans et plus), s'est accrue de 67 000 personnes, en passant de 762 000 à 829 000, soit un taux de croissance de 8,7%. Dans le même temps, la population active a augmenté moins rapidement, au rythme de 4,8%, de 483 000 à 506 000 personnes. On observe donc **une baisse du taux d'activité, de 63,4% à 61,0%**.

En dehors des effets dus aux changements dans la structure par âge de la population, cette régression est en partie due à **la baisse des taux d'activité des plus jeunes moins de 20 ans et ceux des vieux hommes de 60 ans et plus**. En effet, on comptait 11,2% d'actifs de 10 à 14 ans et 46,1% de 15 à 19 ans en 1997. Ils ne sont plus que respectivement 8,0% et 40,6% cette année. Ce recul de la mise au travail des enfants est plus marqué pour les jeunes garçons de 15 à 19 ans, dont les taux d'activité reculent de près de 7,8 points, mais de seulement 3,4 points pour les filles. Ce fait est d'autant plus positif qu'il s'accompagne d'une augmentation des taux de scolarisation pour ces groupes d'âge. Si seulement près de 84% des enfants de 10 à 14 ans et 49% de 15 à 19 ans sont encore à l'école en 1997, ils sont respectivement de 88% et 51% cette année. On note aussi une forte baisse (11,7 points) du taux d'activité des hommes de 60 ans et plus.

Autre point positif : **la part des travailleurs découragés parmi les inactifs a baissé entre 1997 et 1998 même si leur effectif a légèrement augmenté**. Ils étaient 77 000 l'année dernière et ne sont que 79 000 cette année, soit respectivement 27,7% et 24,5% des inactifs.

Tableau 23
Evolution des taux d'activité par âge entre 1997 et 1998

	Population pot. active	Population active	Taux d'activité	Travailleurs découragés	
				Nombre	% des inactifs
1995	698 000	443 000	63,5	73 000	29,6
1996	741 000	466 000	62,9	62 000	22,7
1997	762 000	483 000	63,4	77 000	27,7
1998	829 000	506 000	61,0	79 000	24,5
Evolution	+8,7%	+4,8%	-2,4 pts	+2 000	-3,2 pts

Sources : Enquête 1-2-3 1995, phase 1, Enquête emploi 1996, Enquête emploi 1997, Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Pop. pot.active : population potentiellement active, soit l'ensemble des personnes de 10 ans et plus. Travailleurs découragés : l'ensemble des inactifs qui considèrent qu'ils n'y a pas d'emplois sur le marché du travail, ou qu'il n'y en a pas pour leur qualification, ou encore qu'ils ne savent pas comment effectuer les démarches nécessaires pour en obtenir un.

Dynamique du chômage entre 1996 et 1997.

En passant de 32 000 à 28 000 le nombre de chômeurs a décri de 12,5%, ce qui correspond à **une diminution du taux de chômage de 1 point, de 6,8% à 5,8% entre 1996 et 1997**. Cette décroissance est surtout imputable aux hommes qui voient leur taux de chômage baisser de 7,2% à 5,7%, tandis que celui des femmes baisse de 6,3% à 6%.

La durée du chômage se stabilise en passant de 20 à 19 mois, et ce pour toutes les catégories de chômeurs. La part du chômage de longue durée reste majoritaire (59,5% en 1997) et en augmentation (51% l'année dernière). Ce sont les chômeurs les moins diplômés qui rencontrent le plus de difficulté à sortir du chômage, et voient de ce fait la part du chômage de longue durée s'accroître le plus vite.

En fait cette année, les taux de chômage ont eu tendance à s'homogénéiser, le niveau de qualification n'ayant pratiquement plus d'influence sur le chômage.

Enfin, il faut noter que les prétentions salariales des chômeurs restent très raisonnables, puisqu'elles augmentent de +20,6%, ce qui correspond à une croissance réelle de +13,6%, inférieure à celle des rémunérations réelles perçues par ceux qui travaillent. Tous ces facteurs concourent à valider l'hypothèse selon laquelle, avec 5% Antananarivo aurait atteint son taux de chômage naturel.

Tableau 24
Dynamique du chômage entre 1996 et 1997

Niveau scolaire	Nombre de chômeurs			Taux de chômage (%)		Chômage de longue durée (%)		Salaire de réservation (1 000Fmg par mois)	
	1996	1997	Evolution	1996	1997	1996	1997	1996	1997
Primaire ou moins	9 400	10 400	10,6%	5,1	5,4	49,9	58,2	78	99
Secondaire cycle 1	11 800	8 900	-24,5%	8,7	6,4	50,8	62,3	110	129
Secondaire cycle 2	7 600	5 400	-28,9%	7,8	5,6	51,8	55,5	159	201
Université	3 000	3 300	11%	6,3	6,6	55,6	58,1	265	296
Total	31 800	28 000	-11,9%	6,8	5,8	51,2	59,5	126	152

Sources : Enquête emploi 1996, Enquête emploi 1997, calculs MADIO.

Dynamique des emplois entre 1996 et 1997.

Entre 1996 et 1997 la population active occupée de la capitale est passée de 434 000 à 455 000 personnes, soit un taux de croissance annuel de +4,8%. Le taux d'emploi, défini comme la proportion d'actifs occupés dans la population potentiellement active, a augmenté d'un point de 58,6% à 59,7%.

La création nette d'emplois est entièrement imputable au secteur privé, résultat en conformité avec la nouvelle politique en sa faveur. Des 20 000 emplois supplémentaires, 15 000 ont été générés par le secteur informel. Le secteur privé formel en créait 7 000, tandis que le poids du secteur public recule. L'apport spécifique de la zone franche mérite d'être souligné. Bien qu'elle ne représente encore que 4,6% des emplois, sa contribution à la création nette d'emplois entre 1996 et 1997 a été de 12%. Le secteur informel quant à lui continue sa lente «colonisation» du marché du travail. Il regroupait 58,8% des emplois en 1996, il en représente aujourd'hui 59,5%. Parallèlement, le taux de salarisation se redresse de 51,1% à 52,6%.

Le secteur privé formel hors zone franche renoue avec la croissance. Avec 98 000 emplois aujourd'hui, il retrouve son niveau de 1995, après une perte de près de 5% de ses

effectifs en 1996. Quant au **secteur public**, le point le plus négatif est sans aucun doute le **vieillessement de ses salariés**. D'année en année, l'écart se creuse avec les autres secteurs.

En 1996, 64,3% des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, tandis que le secteur public n'y contribuait que pour 4,2%.

Tableau 25
Evolution de la structure des emplois par secteur institutionnel entre 1996 et 1997

SECTEUR INSTITUTIONNEL	Nombre d'emplois			Taux de salarisation		Ancienneté	
	1996	1997	Contribution	1996	1997	1996	1997
Administration publique	50	44	-29,6%	100	100	11,6	10,0
Entreprises publiques	12	15	+14,5%	100	100	8,9	8,4
Entreprises privées formelles	112	119	+34,7%	84,7	83,2	4,8	5,5
- dont zones franches	19	21	+12,4%	99,6	97,2	2,0	2,2
Entreprises privées informelles	255	271	+75,9%	24,4	28,1	6,4	6,3
Entreprises associatives	5	6	+4,5%	59,2	87,8	6,3	3,6
Total	434	455	100%	51,1	52,6	6,7	6,3

Sources : Enquête emploi 1996, Enquête emploi 1997, calculs MADIO.

ERIC

Dynamique des revenus du travail entre 1997 et 1998.

Entre février 1997 et mars 1998, dates pour lesquelles ont été mesurés les revenus, plusieurs facteurs importants ont affecté le marché du travail. D'une part, les salaires administrés ont été relevés à plusieurs reprises. Ce relèvement a touché aussi bien les salaires publics (augmentation du point d'indice, indemnité de logement, de scolarisation, compléments de solde). En revanche, le salaire minimum est resté inchangé à 123 000 Fmg sur toute l'année. Ce n'est qu'à compter du 1er d'avril 1998 qu'une augmentation a été accordée, faisant passer le SMIG de la catégorie la moins qualifiée de 121 591 Fmg à 139 860 Fmg (régime général, secteur non agricole, catégorie M1,1A). Cette mesure, à la différence des années précédentes, a été uniforme, et égale à 15%⁽¹⁾. D'autre part, le processus de décélération des prix à la consommation, amorcé depuis août 1995, a très nettement marqué le pas. La tendance s'est même retournée. L'inflation qui était descendue à 3,2% en avril 1997 (en glissement annuel), s'élève à 7,6% en mars 1998, période de référence de l'enquête.

En moyenne, les revenus nominaux ont augmenté de +23% en un an. Compte tenu de la dérive inflationniste des prix à la consommation (+8,3% entre février 1997 et mars 1998), **les revenus réels ont crû de 13,5% entre 1997 et 1998.**

Tous les secteurs bénéficient de ce gain du pouvoir d'achat moyen des revenus du travail. Cependant, cette croissance moyenne cache de fortes disparités, les secteurs n'ayant pas réévalué les rémunérations dans les mêmes proportions. En premier lieu, le revenu médian a crû de +15,4%, en passant de 120 000 Fmg à 150 000 Fmg. Cette croissance supérieure à celle du revenu moyen traduit un léger rattrapage des bas revenus.

Du côté de l'administration, le pouvoir d'achat des fonctionnaires a augmenté de 16% en moyenne. Contrairement aux années précédentes, où la politique salariale dans la fonction publique a eu pour effet d'écraser la hiérarchie salariale, au profit des catégories les moins qualifiées, l'éventail des salaires s'est élargi. Ainsi, le salaire médian réel n'a crû que de 8,2% contre 16% pour le salaire moyen. Cette dynamique va dans le sens des nouvelles orientations salariales impulsées par la réforme en cours de la fonction publique, qui cherche à revaloriser les postes d'encadrement.

Dans les entreprises publiques, comme dans le secteur privé formel, les gains de pouvoir d'achat ont été plus modestes, même s'ils restent significatifs : +7,9% dans les premières et +4,2% dans le second. Il convient de préciser que l'impact de la nouvelle grille de salaires minimum n'avait pas encore pu jouer au moment de l'enquête, et qu'on peut sans doute en attendre un rapprochement avec l'évolution du salaire des fonctionnaires dans les mois qui viennent. De plus, et à l'instar de la dynamique enregistrée dans la fonction publique, une tendance à la dispersion de l'échelle salariale est aussi à l'œuvre. Le salaire médian réel a même baissé légèrement (-2,8%) dans les entreprises publiques.

Dans les zones franches, la croissance des salaires réels est plus élevée que dans le secteur privé formel, avec +8,2% en moyenne. On observe donc un phénomène de rattrapage des salaires de la zone franche, structurellement plus faibles, sur ceux du secteur formel, mais il s'est essentiellement fait par une croissance substantielle de la charge horaire.

¹) A la différence de l'augmentation du salaire des fonctionnaires, celle du SMIG ne joue pas dans les résultats de l'enquête dans la mesure où elle est intervenue après la période de référence, à savoir mars 1998.

Enfin, **les travailleurs du secteur informel ne sont pas exclus de cette embellie du pouvoir d'achat**. La rémunération réelle mensuelle moyenne a augmenté de +12,3%, et la rémunération médiane de +10,8%. Cette amélioration de la situation place le secteur informel juste derrière l'administration publique, en terme de gains de pouvoir d'achat. Il prend même la première place pour la rémunération médiane. Il faut voir dans ce résultat, la capacité des « informels » à indexer leurs prix, sans que cela ne se traduise par une contraction des volumes.

Donc, globalement l'évolution des rémunérations du travail au cours de l'année écoulée se caractérise par deux phénomènes principaux. D'une part, **le pouvoir d'achat moyen des salaires et des revenus d'activité a fortement augmenté sur la période**. D'autre part, **les secteurs institutionnels se différencient dans leur politique salariale**. Dans le secteur public (administration, et entreprises publiques), l'évolution des rémunérations réelles s'est faite en faveur des revenus les plus élevés, traduisant une croissance des inégalités salariales. A contrario, le secteur privé (formel et informel) la structure des revenus se maintient.

Si l'on se place dans une perspective de plus long terme²⁾, **la reprise enregistrée l'année dernière se confirme**. Si l'année 1995 a constitué une période d'étiage du point de vue des rémunérations, **en deux ans les revenus du travail ont gagné 33% en termes de niveau de vie**.

Tableau 26
Evolution des revenus du travail dans l'emploi principal 1997-1998

	Revenus mensuels moyens				Revenus mensuels médians			
	1997 (1 000Fmg)	1998 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)	1997 (1 000Fmg)	1998 (1 000Fmg)	Variation nominale (%)	Variation réelle (%)
Administration Publique	272	342	+25,7	+16,1	250	293	+17,2	+8,2
Entreprise Publique	372	435	+16,9	+7,9	285	300	+5,3	-2,8
Secteur Privé formel	232	262	+12,9	+4,2	155	174	+12,3	+3,7
- dont zones franches	157	184	+17,2	+8,2	150	164	+9,3	+1,0
Secteur Informel	125	152	+21,6	+12,3	80	96	+20,0	+10,8
Secteur Social	140	361	+257,8	+238,0	124	174	+40,3	+29,5
Total	175	215	+22,9	+13,5	120	150	+25,0	+15,4

Sources : Enquête emploi 1997, Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Entre mars 1998 et février 1997, l'IPC a cru de 8,3%.

Dynamique du sous-emploi entre 1997 et 1998

En 1998, le sous-emploi global continue à régresser. Mais à la différence de l'année précédente, ses trois composantes ne sont pas toutes orientées à la baisse. D'une part, le chômage se stabilise entre 1997 et 1998 (resp. 5,8% et 5,9%). D'autre part, la dynamique du sous-emploi visible est légèrement défavorable. L'enquête permet de calculer deux indicateurs. Défini comme l'ensemble des personnes qui travaillent moins de 35 heures par semaine à cause de la conjoncture économique où des règles imposées par l'entreprise, son taux croît de +0,2 point de pourcentage. Si l'on retient ceux qui travaillent moins de 35 heures mais déclarent vouloir travailler plus, la progression atteint +0,9 point.

A contrario, l'évolution du sous-emploi invisible est clairement orientée à la baisse, traduisant la croissance réelle des revenus du travail. Pour comparer les taux de sous-emploi invisible pour les trois années, il convient de définir une mesure homogène. Pour 1995, on considère qu'un actif occupé est en situation de sous-emploi invisible si sa rémunération

²⁾ Il n'est pas possible de revenir avant le début de l'année 1995, faute d'informations.

horaire est inférieure au salaire minimum horaire en vigueur à l'époque, soit 368 Fmg. Pour les années suivantes, nous avons adopté comme revenu de référence, non pas le nouveau salaire minimum horaire, mais le niveau de salaire qui maintient constant le pouvoir d'achat du salaire minimum de 1995, soit 500, 531 et 575 Fmg par heure ouvrée, en francs de février 1996 et 1997, et de mars 1998 ³.

En 1995, le taux de sous-emploi visible était de 48,4%. En 1996, il était descendu à 44,9%, puis à 42,1% en 1997. Cette année, il poursuit sa dégrèvement pour atteindre 38,9% ; soit une baisse de -3,2 points en un an et près de 10 points en trois ans. Non seulement la proportion des actifs occupés en situation de sous-emploi invisible s'est réduite, mais l'incidence du sous-emploi a elle aussi chuté. Si une politique économique s'était fixée pour but d'amener tous les bas revenus au niveau du revenu de référence (salaire minimum réel de 1995), il aurait fallu transférer 12 milliards de Fmg par mois, soit l'équivalent de 11% de l'ensemble des revenus du travail en 1998. Pour le même objectif, le montant du transfert induit aurait été que de 13% en 1997, 17% en 1996 et 19% en 1995.

Enfin, le **taux de sous-emploi global**, qui cumule les trois formes de sous-emploi (visible, invisible et chômage), **a reculé de -7,3 points en trois ans**. Il est passé de 59,5% de la population active en 1995 à 57,3% en 1996, 53,8% en 1997, pour atteindre 52,2% en 1998.

Tableau 27
Evolution du sous-emploi entre 1995 et 1998

%	Taux de chômage	Sous-emploi visible		Sous-emploi invisible		Sous-emploi global	
		Taux 1	Taux 2	Taux	Transfert	Taux	Transfert
1995	6,3	14,4	13,6	48,4	19,1	59,5	23,3
1996	6,8	15,4	12,4	44,9	17,0	57,3	21,5
1997	5,8	15,2	11,2	42,1	13,2	53,8	16,5
1998	5,9	15,7	12,1	38,9	11,4	52,2	14,1
Evolution 97/98 (en pts de%)	+0,1 pt	+0,5 pt	+0,9 pt	-3,2 pts	-1,8 pts	-1,6 pts	-2,4 pts

Sources : Enquêtes emploi 1995, 1996, 1997, 1998, calculs MADIO. Le déflateur utilisé est l'indice des prix à la consommation à Antananarivo, ensemble malgache. Taux 1 correspond au taux de sous-emploi visible, défini comme l'ensemble des actifs occupés exerçant moins de 35 heures contre leur gré, et Taux 2 à ceux qui travaillent moins de 35 heures mais voudraient travailler plus. Le calcul du sous-emploi global retient la première définition du sous-emploi visible. Transfert est le % de l'ensemble des revenus du travail nécessaire pour amener tous les bas revenus au niveau du revenu de référence (le salaire minimum mensuel en 1995, et son équivalent en termes réel en 1996 et 1998).

La dynamique des revenus des ménages entre 1997 et 1998

Entre 1997 et 1998, le revenu d'activité nominal des ménages a crû de +21%, soit une augmentation de +11,8% en termes réels. Ainsi, la hausse du revenu des ménages est légèrement supérieure à celle des rémunérations individuelles. En revanche, le revenu par tête (ou par unité de consommation) croît moins rapidement : +17% en nominal et près de +8% en pouvoir d'achat. La reprise enregistrée en 1997 se confirme cette année.

Ce sont les « *ménages publics* », qui ont enregistré l'amélioration la plus importante, aussi bien en termes absolus (+146 000 Fmg d'une année à l'autre) qu'en termes relatifs. Leur revenu mensuel moyen s'accroît +27,1%, tandis que leur revenu par tête gagne celui des seconds gagne +26,2%. Juste derrière les « *ménages publics* », on trouve les « *ménages informels* », dont le revenu s'élève de +27%. En revanche les « *ménages privés formels* » sont les plus mal lotis, avec un gain de pouvoir d'achat de l'ordre de +1%, ce qui

³) La définition du sous-emploi invisible n'est pas la même que dans la partie V (ce qui explique les différences des estimations). Le revenu de référence était le salaire minimum horaire en 1998, tandis qu'il correspond ici à l'équivalent du salaire minimum horaire de 1995, en termes réels.

s'explique par la stagnation des salaires dans le secteur privé formel, avant que n'intervienne la hausse du salaire minimum en avril 1998. Cette dynamique contrastée se caractérise donc par une tendance à la réduction des inégalités, venant compenser le mouvement inverse observé l'année précédente.

Tableau 28
Evolution du revenu des ménages par secteur institutionnel entre 1997 et 1998

Revenu mensuel moyen	Variations 1997-1998	Types de ménages				
		Public	Privé formel	Privé informel	Chômeur, Inactif	Total
Chef de ménage (emploi principal)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+21,6% +67 000 Fmg	+13,8% +44 000 Fmg	+19,2% +38 000 Fmg	0 0	+15,8% +35 000 Fmg
Membres secondaires (emploi principal)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+40,1% +66 000 Fmg	+10,6% +17 000 Fmg	+47,4% +37 000 Fmg	+24,0% +37 000 Fmg	+29,5% +36 000 Fmg
Ménage (revenu total)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+27,1% +146 000Fmg	+12,6% +67 000 Fmg	+27,1% +88 000 Fmg	+22,3% +46 000 Fmg	+21,1% +84 000 Fmg
Ménage (revenu par tête)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+26,2% +27 000 Fmg	+8,8% +10 000 Fmg	+22,7% +15 000 Fmg	+18,0% +9 000 Fmg	+16,9% +14 000 Fmg
Ménage (revenu par unité de conso.)	- Evolution (%) - Supplément de revenu	+24,8 +31 000 Fmg	+9,3 +13 000 Fmg	+22,9 +19 000 Fmg	+15,8 +9 000 Fmg	+16,7% +17 000 Fmg

Sources : Enquête emploi 1997, Enquête emploi 1998, calculs MADIO. Echelle de consommation: 0,5 pour les individus de moins de 15 ans, 1 pour les autres. Le supplément de revenu correspond à la différence en Fmg du revenu mensuel perçu en 1997 et en 1998.

**Le marché du travail en chiffres :
agglomération d'Antananarivo 1995-1998**

	1995	1996	1997	1998	Evol. 95/98
Situation socio-démographique					
Population	932 000	977 000	1 028 000	1 106 000	+18,7%
Âge médian	21 ans	21 ans	21 ans	20 ans	-1 an
Proportion de migrants	26,8%	24,9%	18,9%	21,3%	-5,5 pts
Taux net de scolarisation primaire	82,4%	80,2%	87,6%	84,6%	+2,2 pts
Taux net de scolarisation secondaire (1er cycle)	33,1%	28,1%	33,8%	?	+5,7 pts
Proportion de 10 ans et + qui déclarent parler français couramment	25,3%	27,0%	27,9%	27,2%	+1,9 pt
Nombre de ménages	196 500	201 300	211 800	223 400	+13,7%
Taille moyenne des ménages	4,74	4,82	4,83	4,95	+0,21
Proportion de ménages dirigés par une femme	19,8%	20,1%	17,7	18,5%	-1,3 pts
Activité					
Nombre d'actifs	443 000	466 000	483 000	506 000	+14,2%
Taux d'activité	63,5%	62,9%	63,4%	61,0%	-2,5 pt
Taux d'activité des hommes	68,8%	67,9%	69,7%	65,6%	-3,2 pts
Taux d'activité des femmes	58,5%	58,3%	57,5%	56,7%	-1,8 pt
Taux d'activité des 10-14 ans	12,6%	10,0%	11,2	8,0%	-4,6 pts
Nombre de travailleurs découragés	73 000	62 000	77 000	79 000	+8,2%
Chômage					
Nombre de chômeurs	28 000	32 000	28 000	30 000	+6,8%
Taux de chômage	6,3%	6,8%	5,8%	5,9%	-0,4 pt
Taux de chômage des hommes	5,8%	7,2%	5,7%	6,0%	+0,2 pts
Taux de chômage des femmes	6,8%	6,3%	6,0%	5,8%	-1,0 pt
Proportion de primo-demandeurs	42,5%	47,0%	48,6%	56,7%	+14,2 pts
Durée moyenne du chômage (mois)	29,8	19,6	18,9	22,1	-7,7 mois
Proportion de chômeurs de longue durée	64,3%	51,2%	59,5%	60,3%	-4,0 pts
Salaire de réservation des chômeurs (1 000 Fmg)	97	126	152	203	+109,3%
Emploi					
Nombre d'actif occupés	415 000	434 000	455 000	476 000	+14,7%
Proportion d'emplois dans l'administration publique	11,6%	11,6%	9,7%	9,5%	-2,1 pts
Proportion d'emplois dans les entreprises publiques	2,6%	2,7%	3,3%	3,8%	+1,2 pts
Proportion d'emplois dans le secteur privé formel	26,7%	25,6%	26,1%	28,0%	+1,3 pt
Proportion d'emplois dans le secteur informel	57,5%	58,8%	59,6%	56,8%	-0,7 pt
Nombre d'emplois dans les entreprises franches	13 000	19 000	21 000	26 000	+95,4%
Nombre d'heures ouvrées par semaine	41,6	42,0	43,3	42,9	+1,3 heures
Taux de salarisation	54,2%	51,1%	52,6%	54,1%	-0,1 pt
Taux de pluri-activité	9,2%	9,6%	12,7%	11,2%	+2,0 pts
Revenu mensuel moyen dans l'emploi secondaire (1 000 Fmg)	54	93	78	93	+72,2%
Revenus et sous-emploi (l'évolution des revenus est mesurée en pouvoir d'achat)					
Revenu mensuel moyen dans l'emploi principal	103	140	175	215	+33,6%
Revenu mensuel médian dans l'emploi principal	65	100	120	150	+47,7%
Revenu mensuel moyen dans l'administration	180	237	272	342	+21,6%
Revenu mensuel moyen dans les entreprises publiques	209	259	372	435	+33,2%
Revenu mensuel moyen dans le secteur privé formel	126	166	232	262	+33,1%
- dont revenu mensuel moyen dans les entreprises franches	79	141	157	184	+49,1%
Revenu mensuel moyen dans le secteur informel	69	105	125	152	+41,0%
Taux de sous-emploi visible	14,4%	15,4%	15,2%	15,7%	+1,3 pts
Taux de sous-emploi invisible	48,4%	44,9%	42,1%	38,9%	-9,5 pts
Taux de sous-emploi global	59,5%	57,3%	53,8%	52,2%	-7,3 pts